

Administration générale et finances

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Comme en chaque début de législature, le secrétariat municipal, outre les tâches habituelles liées au secrétariat des séances de la Municipalité, a eu à se charger des divers travaux administratifs qu'impliquent notamment la désignation des représentants de la Municipalité auprès de diverses institutions, la nomination des commissions consultatives, la préparation du programme de législature. Lui a aussi incombé de contribuer à résoudre les nombreux petits problèmes pratiques liés à la nouvelle organisation des directions et des services.

Parmi les dossiers d'intérêt général que le secrétariat municipal a par ailleurs traités, on relèvera celui des prestations en travail pour les mineurs; la Municipalité, pour répondre à une demande de la Préfecture, a souhaité que soit mise en place une organisation permettant de donner du travail à de jeunes délinquants, au titre de mesures éducatives et préventives décidées par le Tribunal des mineurs en lieu et place d'amendes. Ce ne sont pas moins de 20 unités de l'administration communale qui ont accepté de jouer ce jeu; les premières «peines» seront «exécutées» dès janvier 2003. On notera aussi qu'a été entreprise la révision des règlements de l'économat communal et des archives, dont certaines dispositions aujourd'hui vieillies doivent être revues. Enfin, une étude portant sur gestion des décisions municipales et sur l'informatisation de certaines procédures a démarré, sous l'égide de l'Unité d'évaluation et de conseil, rattachée au secrétariat municipal depuis le 1^{er} janvier 2002.

Il convient encore de noter que les travaux de rénovation et de transformation entrepris dans la cour intérieure de l'Hôtel de ville et dans certains locaux des maisons Seigneux et des banches ont entraîné divers déménagements temporaires de bureaux ainsi que, en fonction de l'avancement des travaux, la fermeture momentanée de plusieurs locaux.

Solidarité internationale

Soutenir des projets de coopération au développement sur le terrain visant à promouvoir les valeurs démocratiques, la santé, la formation, le développement durable, la protection de l'environnement, voire l'économie des pays préférentiels de l'hémisphère sud en même temps que ceux d'Europe centrale et orientale : tels sont les principaux critères d'affectation du budget dévolu à la Solidarité internationale.

Aide aux pays de l'hémisphère sud

Comme ces dernières années, le foyer pour enfants abandonnés de La Plata (Argentine) et le foyer-ferme pour enfants et adolescents de San Andres (Pérou) ont vu se renouveler le soutien direct qui leur était accordé, ainsi que les «Villages d'enfants SOS» destinés aux enfants des rues vietnamiens. En sus de l'accueil, ces institutions offrent généralement une formation de base à leurs jeunes protégés. De même, les femmes nouvellement élues de certaines communautés villageoises au Bangladesh ont pu bénéficier d'un enseignement susceptible d'enrayer la perpétuation de l'assujettissement, grâce à la participation lausannoise à l'Initiative Asie du Sud.

Au registre de l'aide sanitaire, le programme MediCuba d'envoi de matières premières destinées à la fabrication, sur place, de médicaments destinés à la population cubaine a bénéficié d'une identique continuité. En regard de la situation aggravée prévalant en Palestine, la Ville a en outre contribué à des programmes de secours aux familles dans le besoin par des distributions de nourriture et de médicaments, un soutien à la scolarisation des enfants et la mise sur pied d'un système de prêt en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et dans le district de Jenine. Ailleurs, l'aide communale a permis l'édification d'une clinique-dispensaire destinée à un groupe de villages d'altitude du Chiapas, dans l'état du Mexique. Les populations victimes de mines antipersonnel, comme celles souffrant de pollutions chimiques ou radioactives n'ont pas été oubliées, grâce aux subventions accordées à des organisations telles que Handicap international et Green Cross.

Et si la Solidarité internationale tend à privilégier la coopération au développement sur une certaine durée de préférence à l'aide d'urgence à court terme, cette dernière a tout de même bénéficié - comme précédemment - de l'enveloppe annuelle globale attribuée au Comité international de la Croix-rouge pour faire face aux situations de guerre ou de catastrophe.

La promotion des valeurs démocratiques a également été assurée par l'intermédiaire d'un soutien réaffirmé à des organisations de promotion de la paix et des droits humains, telles que les Brigades de paix internationales ou l'Organisation mondiale contre la torture. Parmi les projets plus ciblés visant à résoudre des problématiques locales spécifiques en la matière, on retiendra la contribution, cette année, à un programme de prévention de la criminalité et des viols à Mdantsane, lieu de déportation des ex-prisonniers politiques en Afrique du Sud. En sus de ce projet présenté par la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération), la Ville a participé à un

programme de renforcement du principe de citoyenneté active dans le Sud Caucase : menée conjointement par l'organisation internationale CIMERA et par l'Université de Genève, cette recherche-action entend analyser le cadre légal et institutionnel réglant le statut de citoyenneté, de même que la perception de celle-ci par la population, dans la perspective d'améliorer les pratiques en la matière. Ailleurs, un nouveau soutien a été accordé à l'action conduite sous l'égide du Musée historique de Lausanne pour préserver le patrimoine culturel de la région de Gaoua, au Burkina Faso.

Dans un registre analogue, diverses petites et moyennes entreprises du sud ont pu bénéficier de l'expérience d'experts suisses retraités, grâce au soutien accordé au «Senior Expert Corps» de Swisscontact. À noter également que la réparation d'un pont a permis notamment de désenclaver la presqu'île vietnamienne de Long Duc et de faciliter ainsi le petit commerce local : cette réalisation, assortie de la construction d'un dispensaire, est l'œuvre bénévole de gymnasiens helvétiques sur les chantiers de travail de l'organisation Nouvelle planète durant leurs vacances estivales, autre expérience enrichissante ayant bénéficié d'un soutien.

Parmi les projets relevant plus particulièrement de la protection de l'environnement, un appui a été accordé au deuxième volet de la réhabilitation - par l'intermédiaire de l'organisation Helvetas - d'un mode de culture agricole traditionnelle durable et viable sur des sols pauvres, dans le Lesotho africain. L'aide communale a également permis à l'association Para los Indios del Ecuador de planter cette année le millionième arbre d'une opération de reboisement et de développement agricole du Chimborazo Verde, dans les Andes équatoriales.

Une aide a enfin été accordée à divers projets de coopération au développement conduits par l'Association internationale des maires et responsables des capitales métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF).

Aide aux pays d'Europe orientale et orientale

Comme chaque année, cinq élèves du lycée franco-tchèque de Brno - accueillis dans des familles lausannoises avec le soutien de la Ville - ont effectué un stage de six semaines au gymnase du Bugnon.

Dans le cadre des échanges avec la ville croate d'Osijek consécutifs à la signature, en 1997, d'une charte d'amitié et de coopération entre les deux cités, la Municipalité a accueilli, à l'automne, une délégation croate composée notamment du maire de la ville et du président du parlement local d'Osijek. En tant que partenaire principal de l'Agence de la démocratie locale d'Osijek (instituée sous l'égide du Conseil de l'Europe pour restaurer les valeurs démocratiques, le dialogue interethnique et la promotion économique en ex-Yougoslavie), la Ville de Lausanne a de surcroît poursuivi son soutien au développement d'un projet de coopération transfrontalière sur le terrain. Depuis plus d'une décennie, la Ville entretenait également des relations privilégiées avec la Roumanie par l'intermédiaire de l'association «Lausanne-Sangeorz-Bai», qui s'est finalement dissoute cette année pour diverses raisons ayant trait notamment à l'éloignement, à des difficultés dans l'élaboration de projets communs et à une perte de contact progressive avec des autorités locales au mandat souvent très bref.

Par ailleurs, au chapitre des soutiens financiers, la pouponnière et institut de recherche de Loczy, à Budapest, a continué à bénéficier d'une subvention. Une sensibilisation aux droits de l'enfant a pu être réalisée grâce à la participation lausannoise au projet «Je dessine les droits de l'homme» au Centre européen de Veliko Turnovo, en Bulgarie. Enfin, et par l'intermédiaire de Médecins du Monde-Suisse, la Ville a contribué à un programme de prévention et de réduction de l'alcoolisme et du tabagisme visant à enrayer les effets dévastateurs de ces pratiques sur certaines peuplades autonomes de Sibérie.

Réceptions

Le secrétariat municipal a eu la charge d'organiser de nombreuses réceptions et cérémonies à l'Hôtel de ville, à la maison de Mon-Repos et en divers autres lieux.

Parmi les personnalités et délégations reçues, mentionnons les membres de l'Association européenne des magistrats, les participants au Congrès européen des professeurs de fiscalité, les jeunes diplomates suisses en formation, les représentants consulaires avec juridiction sur le canton de Vaud, les conférenciers et partenaires du W.I.N (Women's International Networking Conference), qui a décidé d'installer son bureau permanent à Lausanne, ainsi que la Fédération mondiale de l'industrie du sport, dans le cadre du transfert de son siège de Verbier à Lausanne. Enfin, les nouvelles retraitées et nouveaux retraités lausannoises ont été reçus, pour la troisième année consécutive, lors d'une réception organisée conjointement avec l'association AGORA au Casino de Montbenon.

Le secrétariat municipal, conjointement avec la Confédération et le Conseil d'Etat vaudois, a par ailleurs organisé la réception officielle offerte aux ministres et délégués des 56 États qui ont participé, du 10 au 13 décembre, à la Conférence ministérielle de la Francophonie.

Plusieurs réceptions officielles ont également été mises sur pied dans le domaine du sport : le 13 janvier, lors de la cérémonie d'ouverture des championnats d'Europe de patinage artistique; le 21 mars, en l'honneur de la lausannoise Laurence Bidaud, vice-championne olympique de curling aux Jeux de Salt Lake City; le 21 mai, à l'occasion des Championnats d'Europe de football des moins de 21 ans, et enfin le 5 novembre, lors de la remise des récompenses aux sportifs lausannoises méritants.

Le secrétariat municipal a par ailleurs amplement contribué à l'organisation des funérailles à la Cathédrale de deux anciens syndics de Lausanne disparus cette année : le 19 avril, à la mémoire de M. Paul-René Martin, le 12 septembre à celle de M. Georges-André Chevallaz, ancien président de la Confédération. Dans un tout autre registre, une fête était organisée le 12 décembre en gare de Lausanne pour célébrer l'élection de la conseillère d'Etat genevoise Micheline Calmy-Rey au Conseil fédéral.

Certains événements se célèbrent à un rythme quadriennal. Ainsi, cette année, le secrétariat municipal a apporté son appui à l'organisation de la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités cantonales, le 23 avril à la Cathédrale, suivie, le 20 juin, d'une fête organisée au Casino de Montbenon en l'honneur de

Mme Anne-Catherine Lyon, nouvelle conseillère d'État lausannoise. Il a organisé, le 23 mai dans les installations de Pierre-de-Plan, la réception des nouvelles autorités exécutives des communes membres de Lausanne Région, celle des scrutateurs qui ont fonctionné dans les bureaux de vote durant la législature écoulée, le 25 mai au domaine viticole de l'Abbaye-de-Mont, et enfin celle offerte à l'issue de l'inspection et du défilé du Corps des sapeurs-pompiers, le 2 novembre, au Foyer du Théâtre.

Quatre inaugurations ont eu lieu au cours de l'année avec l'appui du secrétariat municipal : le 23 mai, le bâtiment administratif rénové des Terreaux 33; le 5 juin, les bâtiments rénovés du Centre de formation de la protection civile à la Rama; le 19 juin, la nouvelle chaufferie du réseau de chauffage à distance à Malley; le 20 septembre enfin, conjointement avec la Commune de Pully, le nouveau passage routier sous la voie ferrée Lausanne-Berne, à la Perraudettaz.

Le secrétariat municipal a également collaboré à l'inauguration de cinq plaques commémoratives à la mémoire de Charles-Ferdinand Ramuz, Alphonse Laverrière, Gabriel Jean Henri Mingard, Alfred Métraux et Victor Hugo. Il a par ailleurs contribué au bon déroulement de nombreux vernissages : 18 d'entre eux ont eu lieu au Forum et dans les combles de l'Hôtel de ville, 14 dans les musées communaux et 8 dans d'autres lieux d'exposition lausannois, à la Fondation de l'Hermitage, au Forum d'architecture, à l'Espace Arlaud et à la Vallée de la Jeunesse. Dans le domaine culturel toujours, mentionnons l'organisation des réceptions qui ont accompagné la présentation publique du nouveau guide Gallimard «Lausanne et le Léman» et du livre-catalogue consacré à la collection des tapisseries anciennes, récemment nettoyées et inventoriées, de la maison de Mon-Repos.

Relations institutionnelles

La Municipalité a rencontré pour des séances de travail le Conseil d'Etat vaudois, le préfet du district de Lausanne, le Conseil administratif de la Ville de Genève, les municipalités de Nyon, Aigle, Romanel-sur-Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne et Granges-près-Marnand. Elle a également reçu le Dr Jacques Rogge, nouveau président du Comité international olympique, le professeur Ferenc Mádl, président de la République de Hongrie (venu à Lausanne pour recevoir la médaille d'or de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe), une délégation du ministère des Affaires étrangères de Géorgie, une délégation de la mairie de Budapest ainsi que les maires de Nantes, d'Osijek (Croatie) et de Divonne-les-Bains, hôte d'honneur de la Fête de Lausanne. La Municipalité a participé enfin, en délégation, à la Journée des communes vaudoises, à Yverdon-les-Bains et Neuchâtel, ainsi qu'à l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, à Bienne et Morat.

Manifestations

Le secrétariat municipal a apporté son appui - ou a coordonné celui d'autres services de l'administration - à de nombreuses manifestations, dont les principales ont été, chronologiquement :

- Le 1^{er} juin : 400^e anniversaire de l'Escalade à Genève. Le secrétariat municipal a réuni et orga-

nisé le déplacement d'une importante délégation lausannoise qui a participé au cortège marquant le début des nombreuses activités commémorant cet anniversaire. Le cortège présentait plus de cent délégations de villes, provinces ou états d'Europe ayant participé de près ou de loin aux événements de 1602.

- Du 21 juin au 3 septembre : 21^e édition d'*Entrée libre pour un été*. 144 spectacles ou animations ont été offerts gratuitement aux Lausannois ou aux touristes à la place de la Louve, à la Cité, à Montbenon, dans le Parc Mon-Repos, à Ouchy, à la salle du Métropole, à la Cathédrale, dans plusieurs églises et dans les quartiers. Un don de la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle de la Loterie Romande a permis à l'association d'inclure dans son programme quelques événements de haut niveau culturel et, par là, d'améliorer la promotion des spectacles offerts.
- Le 21 juin : *Fête de la Musique*. Plus de 1 200 musiciens, soit environ 100 formations représentant tous les styles de musique, ont participé à la 8^e édition lausannoise de cette manifestation. On a estimé à 35 000 les spectateurs présents; 21 lieux ont été animés en plein air, dans des églises, salles de spectacles, écoles de musique, salle de cinéma, musée et clubs, bars, caveaux ou cafés. Le comité de l'Association de la Fête de la musique a pu améliorer le retentissement de cette manifestation grâce, entre autre, à un don de la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle de la Loterie Romande.
- Les 28 et 29 juin : *Fête de Lausanne*. Avec Divonne-les-Bains pour hôte d'honneur, la fête s'est déroulée dans de bonnes conditions météorologiques. Cette manifestation requiert toujours un soutien logistique important de la part des services communaux. Les organisateurs sont satisfaits du transfert d'une partie de leurs activités de la Cité sur la place de l'Europe et celle de la Riponne. Le comité d'organisation, avec l'aide du Bureau lausannois pour les immigrés, a poursuivi avec succès ses efforts en vue de faire participer activement à la fête les associations représentant les communautés étrangères.
- Du 5 au 13 juillet : *Festival de la Cité*. La contribution des services communaux a été un peu supérieure à celle de ces dernières années; la cause essentielle en est l'incendie du bâtiment Perregaux à la place du Château, qui a obligé les partenaires à nombre de modifications de dernière minute.
- Le 1^{er} août, la *Fête Nationale*. La cérémonie officielle s'est déroulée sur la place du Général-Guisan à Ouchy; pour son organisation, le secrétariat municipal a collaboré avec la Société de développement et des intérêts d'Ouchy (SDIO). A relever que la Municipalité a décidé d'accéder à la demande du Conseil suisse des activités de jeunesse - dans le cadre d'une campagne se déroulant dans toute la Suisse - en donnant la parole à l'un des délégués de ce Conseil lors de la partie officielle; le public et les médias semblent avoir apprécié cette initiative. Le cortège, regroupant les représentants des autorités cantonales, communales et militaires ainsi que les bannières avec leurs escortes, sous la conduite de la fanfare de la Police municipale, s'est déroulé entre la place

du Port et celle de la Navigation. Le feu d'artifice tiré sur le lac, offert à la population par la SDIO avec la collaboration des services de la Ville, a attiré, comme ces dernières années, un très nombreux public.

L'habituelle fête populaire de la Société de développement du Nord a été organisée sur les terrains de sports de la Blécherette; elle s'est achevée par le feu traditionnel du 1^{er} août.

- Le 21 octobre : la cérémonie bisannuelle *In Memoriam*, dédiée au souvenir des militaires décédés en service, préparée conjointement par le commandement de la Division territoriale I et le secrétariat municipal, a réuni l'ensemble des représentants des sociétés et états-majors militaires du canton sur l'Esplanade de Montbenon.

Sociétés locales (fanfares, groupes musicaux et chorales)

Diverses demandes de soutien financier ou logistique relatives à des événements ponctuels ont été examinées et ont reçu, dans l'ensemble, une suite favorable.

Les excellents contacts maintenus avec le comité de l'Association des corps de musique lausannois permettent généralement de mettre à disposition une fanfare pour les manifestations officielles le requérant.

Différentes sociétés locales ont fait part à la Municipalité de la satisfaction qui est la leur d'obtenir le remboursement du prix de location de la salle communale utilisée lors du spectacle annuel qu'elles présentent et animent.

Conférence des secrétaires municipaux et des secrétaires généraux

Cette conférence s'est réunie à quatre reprises. Indépendamment des questions courantes de coordination inter-directions, ses travaux ont notamment porté sur le statut des huissiers de directions, les horaires d'ouverture des bureaux, les cartes de stationnement, les travaux d'impression, l'établissement d'un catalogue des subventions, la remise de vêtements de travail.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le secrétariat municipal a été fortement impliqué dans l'organisation des élections cantonales, qui ont eu lieu les 3 et 17 mars. Le dépouillement du 1^{er} tour de l'élection du Conseil d'État et de celle du Grand Conseil s'est déroulé au Casino de Montbenon (décompte et préparation des bulletins) et dans les locaux du bâtiment administratif de Chauderon 9 (saisie informatique). Les résultats étaient connus à 22h00 pour l'exécutif et à 04h30 le lendemain matin pour le législatif, ce qui constitue une bonne performance, compte tenu du fait qu'une votation fédérale portant sur deux objets figurait également à l'agenda le 3 mars et avait la priorité pour le dépouillement.

L'élection quadriennale, le 22 septembre, des 115 jurés cantonaux à désigner pour la commune de Lausanne a été tacite, le nombre des candidats étant égal au nombre de sièges à pourvoir.

Cette année a par ailleurs été marquée par l'introduction du vote par correspondance généralisé, qui s'est faite à l'occasion de la votation fédérale du 2 juin. Le

secrétariat municipal a été étroitement associé aux travaux de préparation conduits par le Service cantonal de l'intérieur, de justice et des cultes afin de résoudre les nombreux problèmes induits par la nouvelle procédure de vote : transfert informatique au Bureau cantonal du rôle des électeurs communaux, préparation, mise sous pli et envoi centralisé du matériel de vote par le Canton, élaboration de nouvelles cartes de vote à usage unique avec introduction d'un code-barres pour le contrôle informatique des cartes et l'enregistrement des votants, préparation d'informations au corps électoral sur l'usage du nouveau matériel de vote, ou encore élaboration et exploitation d'une nouvelle application informatique de transfert des résultats au Canton. À Lausanne, une structure d'enregistrement et de contrôle des votes par correspondance a été mise sur pied, le dépouillement de ces votes étant en outre transféré, dès septembre, dans les locaux du service de secours et d'incendie, plus spacieux et plus pratiques que les salles de conférence du bâtiment administratif de Chauderon 9.

Registre civique

Au 31 décembre 2002, le corps électoral lausannois comptait 62 011 électrices et électeurs (31 décembre 2001 : 61 433); 8 431 personnes (31 décembre 2001 : 7 825) étaient en outre inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

Votations et élections

Scrutins organisés

- 4 votations fédérales, 8 objets au total
- 3 votations cantonales, 6 objets au total et 3 élections cantonales
- 1 votation communale, 1 unique objet

Objets et participation

1. Votation fédérale du 3 mars 2002
 - a) Initiative populaire du 6 mars 2000 «pour une adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies (ONU)»
 - b) Initiative populaire du 5 novembre 1999 «pour une durée du travail réduite»Electeurs inscrits : 69 982; votants : 31 154; participation : 44.52 %
2. Election cantonale du 3 mars 2002
Election de 37 députés au Grand-Conseil
Electeurs inscrits : 61 915; votants : 25 385; participation : 40.99 %
3. Election cantonale du 3 mars 2002
Election du Conseil d'Etat (1^{er} tour)
Electeurs inscrits : 61 915; votants : 25 519; participation : 41.22 %
4. Election cantonale du 17 mars 2002
Election du Conseil d'Etat (2^e tour)
Electeurs inscrits : 61 785; votants : 18 186; participation : 29.43 %

5. Votation fédérale du 2 juin 2002
- Modification du 23 mars 2001 du code pénal (interruption de grossesse)
 - Initiative populaire «pour la mère et l'enfant - pour la protection de l'enfant à naître et pour l'aide à sa mère dans la détresse»

Electeurs inscrits : 70 269; votants : 33 874; participation : 48.21 %

6. Votation cantonale du 2 juin 2002
- Initiative populaire «Vaud-Genève»
 - Abrogation de l'article 63 de la Constitution cantonale (suppression de la nomination des fonctionnaires)
 - Loi du 9 octobre 2001 modifiant celle du 3 février 1998 sur le Grand Conseil (indemnité de base des députés)

Electeurs inscrits : 62 057; votants : 30 064; participation : 48.45 %

7. Votation fédérale du 22 septembre 2002
- Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire «pour le versement au fonds AVS des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse (Initiative sur l'or)» et le contre-projet «L'or à l'AVS, aux cantons et à la Fondation»
 - Loi sur le marché de l'électricité (LME)

Electeurs inscrits : 70 354; votants : 30 519; participation : 43.38 %

8. Votation cantonale du 22 septembre 2002
- Nouvelle Constitution vaudoise

Electeurs inscrits : 61 969; votants : 26 742; participation : 43.15 %

9. Votation communale du 22 septembre 2002
- Référendum formulé contre la décision du Conseil communal du 7 mai 2002, accordant un crédit de fr. 11'755'000.— pour l'aménagement de la rue Centrale et de ses environs

Electeurs inscrits : 61 768; votants : 23 011; participation : 37.25 %

10. Votation fédérale du 24 novembre 2002
- Initiative populaire du 13 novembre 2000 «contre les abus dans le droit d'asile»
 - Modification du 22 mars 2002 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité

Electeurs inscrits : 70 421; votants : 35 769; participation : 50.79 %

11. Votation cantonale du 24 novembre 2002
- Décret du 10 septembre 2002 concernant la participation de l'Etat au financement de la réalisation du Métro M2 entre Ouchy (Lausanne) et les Croisettes (Epalinges)
 - Loi du 6 mai 2002 sur la gestion des déchets

Electeurs inscrits : 61 912; votants : 32 282; participation : 52.14 %

Initiatives et référendums vérifiés

Initiative fédérale

- *Le bénéfice de la banque nationale pour l'AVS*

Signatures reçues : 3 966; valables : 3 350

Initiative cantonale

- *Pour une caisse vaudoise d'assurance maladie de base*

Signatures reçues : 5 032; valables : 4 379

Référendums fédéraux

- *Contre la loi fédérale urgente du 21 juin 2002 sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie*

Signatures reçues : 8 076; valables : 6 936

- *Contre la modification du 22 mars 2002 de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI)*

Signatures reçues : 3 240; valables : 2 852

Référendum cantonal

- *Contre la loi sur la gestion des déchets*

Signatures reçues : 6 179; valables : 5 588

Référendum communal

- *Contre le réaménagement de la rue Centrale et de ses environs*

Signatures reçues : 6 202; valables : 5 396

BOURGEOISIE, NATURALISATIONS ET DÉCLARATIONS

Bourgeoisie de Lausanne

Au 31 décembre 2002, 36 253 bourgeois de Lausanne étaient recensés, soit 893 de plus qu'au 31 décembre 2001 (35 360).

Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- 708 étrangers (de 55 nationalités) ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire;
- 69 étrangers, tous époux(es) de Suisses(es) originaires de Lausanne ont bénéficié de la procédure de naturalisation facilitée;
- 11 enfants étrangers sont devenus suisses et bourgeois de Lausanne par procédure de naturalisation facilitée.

449 personnes ont en outre été inscrites au registre des bourgeois pour des causes «naturelles» (naissances, adoptions, réintégrations ou mariages); enfin, 344 personnes ont perdu la bourgeoisie de Lausanne, principalement pour cause de décès.

Naturalisations

Auditions de candidats(es) étrangers(ères) à la bourgeoisie de Lausanne par des délégations conjointes de la Municipalité et du Conseil communal

42 délégations conjointes de la Municipalité et de la commission permanente des naturalisations du Conseil communal ont auditionné 455 candidats(es) - 239 en

2001 - afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales; 29 d'entre eux (elles) ont dû être reconvoqués(es), leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2002, 764 personnes (2001 : 443) ont obtenu une promesse de bourgeoisie de notre commune, soit 456 requérants(es), 75 conjoints(es) et 233 enfants.

Déclarations

En 2002, le bureau des déclarations a délivré les 3 888 pièces officielles suivantes :

	<u>2001</u>	<u>2002</u>
Authentications de photocopies	1 907	1 940
Actes de mœurs	236	187
Certificats de vie	574	621
Actes d'origine	432	516
Déclarations de fortune (sans émoluments)	619	624
Total	3 768	3 888

BUREAU DES IMPRIMÉS ET DU MATÉRIEL

Photocopieurs

La fourniture des photocopieurs a fait l'objet, pour l'ensemble de l'administration, d'une procédure de mise en soumission et d'adjudication conforme à la législation sur les marchés publics, qui a nécessité un important travail de préparation et qui débouchera sur le remplacement - planifié pour les premiers jours de 2003 - de l'ensemble du parc de ces appareils.

Le recours à cette procédure avait pour but de généraliser le système dit de «copie-service», de réduire le prix unitaire de la copie, d'amplifier l'utilisation du papier recyclé, d'uniformiser les contrats passés avec les fournisseurs et de diminuer le nombre de ces derniers, le marché étant réparti en trois lots et chaque soumissionnaire ne pouvant prétendre qu'à un seul lot.

Agendas

Ces dernières années, le choix des agendas fournis par le bureau des imprimés et du matériel n'a pas rencontré le succès escompté auprès des utilisateurs. Afin que l'offre soit plus attractive, la palette des modèles à disposition a été quelque peu élargie et présentée sous la forme d'un livret en couleur avec un bulletin de commande intégré. Cette nouvelle manière de procéder s'est traduite par une augmentation des commandes de 17 %.

Consommables

La consommation de «toners» et de cartouches d'encre pour imprimantes continue de suivre une courbe ascendante, puisqu'elle a augmenté d'environ 25 % en 2002. Cette augmentation est essentiellement due à l'accroissement du parc d'imprimantes (et singulièrement d'imprimantes couleur), mais la constitution de stocks de réserve trop importants dans les économats de services et la production en impression directe de

documents qui pourraient sans inconvénient être photocopiés contribuent également au phénomène. Un effort sera entrepris pour enrayer cette progression.

Papier

Le marché des papiers a subi un réajustement des prix, à la hausse, de l'ordre de 3 à 6 % au mois de juin, en raison d'une forte demande mondiale de cellulose. Ce réajustement a touché toutes les qualités de papier, avec pour conséquence une augmentation des dépenses.

Fournitures de bureau – Produits de nettoyage

Au chapitre des autres fournitures de bureau et des produits de nettoyage, un effort significatif a été entrepris pour réduire le nombre de produits offerts par le bureau des imprimés et du matériel. En dépit de cet effort, la consommation a augmenté, surtout dans le domaine des articles dits «particuliers», demandés par un nombre réduit d'utilisateurs.

CASINO DE MONTBENON

Manifestations

La prospection et les offres faites par la direction du Casino ont atteint les objectifs fixés, soit l'utilisation maximale des salles, tout en privilégiant leur emploi par les sociétés locales et la Cinémathèque suisse (110 réservations à elle seule).

Le Casino a accueilli 356 événements (2000 : 349, 2001 : 360), selon la répartition mensuelle suivante :

	salle Paderewski	salle des fêtes
Janvier	18	9
Février	22	11
Mars	19	13
Avril	21	8
Mai	19	14
Juin	23	16
Juillet	16	7
Août	17	2
Septembre	13	9
Octobre	15	10
Novembre	24	14
Décembre	25	11
	232	124

Outre les traditionnelles assemblées et spectacles des sociétés locales ainsi que les autres activités habituelles (concerts, auditions, festivals, nuit du court-métrage, kermesse de Terre des hommes, repas de soutien ou d'entreprises, présentations publicitaires ou réunions commerciales, promotions des écoles professionnelles, conférences hebdomadaires de *Connaissance 3*), les événements les plus marquants ont été :

- En mars :
 - le dépouillement des élections cantonales
 - les épreuves finales des lauréats du Conservatoire, accompagnés par l'Orchestre de chambre de Lausanne

- le congrès annuel du GRAAP (Groupement romand d'accueil et d'action psychiatrique), sur le thème «Paranoïa ou maladie de la persécution»
- En mai :
 - le congrès de l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies), sur le thème «La maladie de l'alcoolisme», avec des conférences, des films, des débats et l'exposition - dans les jardins et à l'intérieur du bâtiment - d'un million de chaussettes, représentant le nombre de personnes dépendantes de l'alcool en Suisse
- En juin :
 - le premier *Lausanne Underground Film Festival*, avec des projections à la salle Paderewski et des concerts à la salle des fêtes
 - la réception offerte en l'honneur de Mme Anne-Catherine Lyon, nouvelle conseillère d'État lausannoise
- En juillet/août :
 - plusieurs concerts de jazz au théâtre de verdure, programmés par l'association «Onze Plus» dans le cadre d'*Entrée libre pour un été*, pour le plus grand plaisir du public, qui apprécie particulièrement ces rendez-vous estivaux du mardi soir
- En novembre :
 - le traditionnel festival de jazz, organisé par «Onze Plus», avec les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et le bar du festival et des concerts de musique électronique - destinés à un public plus jeune que celui de Paderewski - à la salle des fêtes
- En décembre :
 - 7 représentations du «one man show» de François Silvant, *Voici Noël.com*, qui ont réuni près de 2 500 spectateurs à la salle Paderewski.

Personnel

La maladie a été, pour deux membres du personnel, la cause d'absences de longue durée, qui se sont traduites par un accroissement des heures supplémentaires accomplies.

Entretien du bâtiment et du matériel

Outre les travaux usuels d'entretien, on relèvera la réfection du parquet de la salle des fêtes.

FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Forum a accueilli les 17 expositions suivantes :

- 7 - 26 janvier : *Souvenirs du présent* - Photographies de Daniel Caselli ayant pour thème le volontariat au Nicaragua et visant à sensibiliser les visiteurs à l'importance de l'engagement de volontaires suisses dans des projets de coopération (Groupe Volontaires Outre-Mer)

- 28 janvier - 16 février : *Le Rotary se présente* (Rotary Club Lausanne-Léman)
- 4 - 30 mars : *À la rencontre de l'art contemporain – Le Fonds des arts plastiques de la Ville de Lausanne 1998-2001* – Présentation des activités et exposition des œuvres achetées ou commandées durant les trois dernières années (service de la culture)
- 3 - 20 avril : *Parcours dans la violence ordinaire* – Exposition sur le thème de la violence à l'école (service de santé des écoles)
- 22 avril – 11 mai : *Un siècle de fifre et tambour dans les collèges lausannois* – 100^e anniversaire du Corps des fifres et tambours des collèges lausannois
- 13 – 25 mai : *Quand mon enfant est né, j'ai ressenti une grande tristesse* – Exposition montrant les effets tragiques des armes chimiques utilisées durant la guerre du Vietnam (Association Suisse-Vietnam)
- 27 mai – 15 juin : *Patrimoine historique des jardins lausannois* (service des parcs et promenades)
- 17 – 29 juin : *Divonne-les-Bains, hôte d'honneur de la Fête de Lausanne* (Association de la Fête de Lausanne)
- 1^{er} juillet – 10 août : *Artisanat contemporain – 21^e marché des artisans* (Association du marché des artisans de Lausanne)
- 12 – 24 août : *Les Unions chrétiennes vaudoises : 150 ans... et après ?* (Unions chrétiennes de jeunes gens du canton de Vaud)
- 26 août – 14 septembre : *Lausanne, développement durable – agissons ensemble* (service des études générales et des relations extérieures)
- 17 septembre – 5 octobre : *Face à face* – Exposition de femmes peintres, sculpteurs et écrivains (Lyceum Club, section Lausanne)
- 7 – 26 octobre : *Lausanne s'éveille* - Exposition de photos présentant le travail du personnel chargé de la propreté en ville (service des routes et voirie)
- 28 octobre – 9 novembre : *Rythme et lumière* (Société d'études artistiques de Lausanne)
- 11 – 23 novembre : *Clandestins* – Exposition présentant l'apport des différentes communautés étrangères à la vie lausannoise (Chambre consultative des étrangers et association «Vivre ensemble 2003»)
- 25 novembre – 7 décembre : *200^e mise des vins de la Ville de Lausanne* (service des forêts, domaines et vignobles)
- 9 – 24 décembre : *43^e braderie des ateliers pour handicapés* (CROEPI – Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides)

Le Forum a également servi, du 18 février au 3 mars, de bureau de vote pour le premier tour des élections cantonales.

Une exposition a en outre été organisée dans les combles de l'Hôtel de ville, du 2 au 11 octobre; elle présen-

tait les 39 projets issus du concours pour la signalisation des écoles mis sur pied par la Direction des travaux, en collaboration avec la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

ARCHIVES DE LA VILLE

L'année 2002, année d'Expo.02, a été marquée par une intense activité autour de l'histoire des expositions nationales, notamment celle de Lausanne en 1964. Ces travaux ont donné lieu à une exposition à l'Espace Arlaud (en collaboration avec des institutions cantonales et les Archives fédérales), dont certains éléments ont été repris à l'espace clients des SI et au pavillon vaudois d'Expo.02. Diverses conférences et émissions télévisées ou radiodiffusées, une nouvelle publication et une collaboration avec l'équipe en charge du site www.lausanne.ch pour construire des pages documentant la célèbre manifestation ont été également au programme.

Parallèlement, la préparation des commémorations du bicentenaire du Canton de Vaud s'est poursuivie, engendrant recherches et traitements informatiques dont les résultats seront publiés dans le cadre de trois volumes de la Bibliothèque historique vaudoise. Du point de vue archivistique, un imposant travail a été mené à terme, dans le cadre d'un projet général de mise à disposition des inventaires d'archives communales vaudoises. Il a consisté à informatiser les derniers inventaires sur support papier concernant des séries closes (Montheron, Corps de Ville, Epuration). Quelque 10 000 notices ont été rédigées. Seul l'inventaire Poncer n'a pas encore fait l'objet d'une informatisation complète.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des archivistes, les archivistes ont collaboré à la confection d'un dépliant présentant les nouvelles filières de formation d'archivistes et à la publication d'un guide de conservation des archives scolaires.

Sur le plan du fonctionnement interne, on relèvera qu'un collaborateur temporaire détaché du service d'assainissement a participé aux travaux d'inventaire des archives du secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation.

L'aménagement d'un système de déshumidification au 3^e étage du bâtiment complète le dispositif général conçu pour améliorer les conditions de conservation des archives.

La production de *Mémoire Vive*, dont le secrétariat de rédaction est assuré par les Archives, s'est concrétisée par la publication d'un numéro en couleur sur les comportements liés à la mort depuis la préhistoire. Un remodelage des pages internet pour *Mémoire Vive* a été réalisé.

Consultation

1 022 personnes extérieures à l'administration lausannoise (2001 : 1083) ont eu recours aux services des Archives. 2 154 interventions en faveur du public ont été dénombrées (2001 : 2 357). La part des requêtes émanant des services administratifs reste stable (11 % du total).

Animations et accueil

A côté des animations déjà mentionnées, les Archives ont poursuivi leur cycle de colloques autour du patrimoine lausannois. Dans le cadre des «Petits matins», une présentation des conditions de conservation et d'analyse des plans et cartes a été proposée.

Les archives filmiques ont également poursuivi leurs efforts pour dévoiler leurs richesses. Lors des journées européennes du patrimoine, un programme de huit films a été offert au public dans les locaux du FAR (Forum d'architecture). Ces films documentent certains des plus importants chantiers lausannois de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment la restauration de la Cathédrale et de l'église Saint-François. Ce programme a pu être réalisé grâce à la collaboration du service d'urbanisme et du délégué à la protection du patrimoine bâti. Cette initiative a trouvé un prolongement dans le cadre d'une projection au Musée historique sous la houlette de l'association *Mémoire de Lausanne*.

Les Archives ont également activement collaboré à la réalisation de deux expositions au Forum de l'Hôtel de ville, l'une concernant les vignobles de la Ville de Lausanne, l'autre touchant l'histoire des activités du service des routes et voirie.

Les activités proposées par les Archives dans le cadre du *passeport-vacances* se sont poursuivies; les enfants ont pu notamment suivre un atelier de généalogie et réaliser un court métrage avec la complicité de la directrice de l'Espace des inventions.

Formation

Les Archives souhaitant participer activement à la formation des jeunes dans le domaine de l'information documentaire, elles ont accueilli trois stagiaires actuellement engagés dans les études professionnelles. Par ailleurs, comme les autres années, pour répondre à la demande des personnes intéressées à suivre les filières de formation en information documentaire, les Archives ont ouvert leurs portes à huit stagiaires. Une classe a également été accueillie.

L'archiviste de la Ville a en outre dispensé un cours de gestion aux étudiants en deuxième année d'assistantat en information documentaire, tandis que le responsable des collections audiovisuelles a été invité par l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud pour dispenser un séminaire sur l'archivage audiovisuel. Il a également donné le même type de formation dans le cadre du cours fédéral de formation des chefs de service de la protection des biens culturels.

Versements et inventaires d'archives

Durant l'année, 89 versements ont été effectués tant par l'administration que par des privés. Un soin particulier a été dévolu à la mise en place d'un pré-archivage dans les services. L'archiviste-adjoint a pris contact avec les représentants de 13 services pour faire le point et améliorer les conditions de pré-archivage. Un tableau de bord a pu également être mis en place pour le suivi des archives administratives.

L'administration communale a effectué 32 versements. On dénombre les services, offices et bureaux suivants : Corps de police, service administratif de la Direction des travaux, Office de signalétique urbaine, Architecture, Forêts-domaines-vignobles, Gérances, secrétariat municipal, Cadastre, Parcs et promenades, secrétariat du syndic, service social et du travail, secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, Police du commerce, secrétariat général des services industriels, Personnel et assurances, Ecoles primaires et secondaires.

Au 31 décembre 2002, les archives privées sont constituées de 444 fonds différents. Les fonds suivants ont été créés ou complétés : Traversée internationale du Léman, 20 km de Lausanne, Archeotec SA, Association du Vieux-Lausanne, Association Films Plans-Fixes, Bezençon (Michel), Bezençon-Pernet (Simone), Bonjour (Jean-Louis), Bridel (Laurent), Centre de formation professionnelle forestière, Cercle catholique de Lausanne, Chevalier Emile, Cinémathèque suisse, Schlaeppli Jean (Cité Pont-des-Sauges), Confrérie des pirates d'Ouchy, Création S.A. (Yverdon-les-Bains), Dannir Réalisation Lausanne, Davel (Abram-Daniel), Dusserre-Daflon (famille), Epi de Saint-Laurent-Pontaise (Société d'anciens catéchumènes), Etablissement secondaire de Béhusy, Fondation Charles Eynard-Eynard, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Girsberger (entreprise), Groupe des archives sonores de la Ville de Lausanne, Gut (Simone), Hommage Suisse-Europe - L'eau qui unit, Jaccottet (famille), Jordan (Jean-François), Lausanne-Chailly (société de gymnastique), Livio (Antoine), Loterie romande (affiches), Martin (Paul-René), Monnard (Roger), Paux (Frédéric), Perrin Makolli (Liliane), Publicis, Quaglia (Etienne), Richard (Daniel), Roth (Jean-François), Service des bâtiments (film «Les cloches de la Cathédrale»), Société de développement du Nord, Société des Alsaciens et Lorrains, Sossidi (famille), Tanniger (Alain), Télévision de la région lausannoise, Union chorale de Lausanne.

Parmi les 94 inventaires établis cette année, on notera celui qui atteste le retour d'un parchemin de l'abbaye de Montheron, datant du XVI^e siècle, restitué de manière anonyme aux Archives d'Etat de Fribourg qui l'ont rétrocédé aux Archives de la Ville de Lausanne. De même, il faut relever le versement d'un plan cadastral de Vernand daté de 1699 par l'intermédiaire de Me Antoine Rochat et l'acquisition d'un bel exemplaire de la carte de la Suisse romande par Henri Mallet (1781). Le traitement des archives du Conseil communal a également débouché sur un volumineux inventaire. Enfin, un important travail d'indexation informatique des plans de la police des constructions et des dossiers d'écritures concomitantes a été mené à terme par l'archiviste-adjoint.

Les archives audiovisuelles

Lancé en 2001, le travail d'archivage des sources sonores de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud a été achevé. Au total, 223 heures d'entretiens d'intérêt ethnographique ont été numérisés et indexés en collaboration avec les Archives cantonales vaudoises.

En matière filmique, l'inventaire des films amateurs touchant l'Expo 64 a permis de finaliser 20 versements, provenant de Betschen (Jean-Pierre), Clément (Félix), Corbaz (Jean), Garo-Stoessel (Daisy), Hiltmann (Marcel), Isely (Gérard), Küffer (Michel), Livet (Juliette),

Montandon (Claude), Nicole (Marc), Noverraz (Olivier), Paillard (Florence), Pasche (Yves), Raach (Charles), Reverchon (Hilda), Santschy (Roger), Sollberger (Eric), Vincent (Madeleine), Virchaux (Bernard) et Vuilleumier (André).

En 2002, 485 unités filmiques ont donc été inventoriées; elles représentent 171 heures de visionnement, dont 137 heures pour la seule Télévision de la Région lausannoise.

Les Archives ont poursuivi leur travail d'enregistrements d'intérêt public ou scientifique, seules ou avec le concours du groupe des archives sonores. 27 heures de sons nouveaux ont été archivées et documentées alors que les travaux de numérisation de sources sonores déjà versées se sont poursuivis, en particulier les bandes de Radio Acidule (9 heures) et des séances du conseil communal (45 heures).

Une enquête auprès des établissements scolaires lausannois a permis d'archiver physiquement 49 bobines essentiellement de pellicule 16 mm.

Restauration, microfilmage, numérisation

Les séries médiévales et d'ancien régime (parchemins et registres) continuent de faire l'objet d'une campagne systématique de restauration. Un travail exceptionnel a été mené à bien pour sauvegarder un registre de folios.

Le microfilmage de protection des séries archivées a débouché sur la production de 86 films 35 mm (séries des comptes, concours architecturaux, procès verbaux de municipalité). La collection lausannoise de microfilms compte désormais 2 378 unités 35 mm (1,45 million de prises de vues) et 178 bobines 16 mm (524 706 prises de vues).

Indépendamment de ce travail, le responsable du centre de microfilmage a effectué les traditionnels clichés pour la sécurité des plans de réseau du service de l'électricité, soit 4 744 cartes à fenêtres. Un collaborateur du service de l'électricité a effectué 18 077 clichés sur la machine du centre.

Enfin, le centre de microfilmage a accompagné la numérisation des plans des bâtiments propriétés de la Ville de Lausanne, réalisant 2 197 numérisations indexées dans le système Goéland. L'archivage conjoint des originaux est en cours.

Bibliothèque et documentation

La bibliothécaire a achevé un important travail disponible sur internet concernant les imprimés antérieurs à 1900 (www.hhch.unizh.ch) et a pu mettre à jour la bibliographie lausannoise sur le système informatique. Le travail de documentation de presse a été poursuivi : 2 774 notices indexées ont été produites sur toutes les activités d'intérêt lausannois (2001 : 3 006 notices). Parallèlement, l'indexation numérique avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal est complète pour les années 1998 à mi-2002, offrant 2 074 notices interrogeables sur machine.

La consultation des ouvrages de la bibliothèque est désormais possible sur internet (www.rero.ch, base vaudoise).

408 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque cette année, 56 % étant le fait de dons ou issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données

romande a porté sur 562 titres. Le nombre de prêts inter-urbains reste peu élevé (10 prêts effectués et 19 demandes).

Parmi les acquisitions intéressantes, il faut citer un coutumier manuscrit du Pays de Vaud du début du XVIII^e siècle et la collection complète des *Feuilles d'agriculture et d'économie générale du canton de Vaud*.

UNITÉ D'ÉVALUATION ET DE CONSEIL

L'Unité d'évaluation et de conseil (UEC) a réalisé dans la première partie de l'année 2002 une analyse de la distribution des tâches entre le service d'architecture et celui des gérances qui a contribué à une nouvelle répartition des responsabilités entre les deux services.

Une évaluation complète du site Internet de la ville a également été réalisée. Le service des eaux a reçu un appui pour l'élaboration de son plan directeur.

Quatre importants projets ont démarré en 2002 :

1. L'analyse des flux de données de et vers la Municipalité. Ce projet doit déboucher en 2004 sur l'implantation d'un logiciel qui permettra le traitement et le suivi en cours de séance des dossiers traités par l'exécutif lors de sa réunion hebdomadaire.
2. Etude de la relation avec les «clients». Ce travail s'est effectué avec les services qui sont en contact avec un grand nombre d'usagers comme le Contrôle des habitants, le service Impôts, caisse et contentieux ou encore celui des Assurances sociales. L'objectif consiste à déboucher sur une conception unique de la relation avec les habitants/usagers/clients de l'administration. La perspective de la construction d'un nouvel immeuble administratif au Flon offre l'occasion de concrétiser ce travail dans la future conception de ce bâtiment.
3. Les mouvements financiers entre la commune, l'Etat de Vaud, la Confédération et les autres collectivités publiques. L'UEC est en train de réaliser un inventaire des flux monétaires entre la Ville et de Lausanne et ses partenaires. L'opération EtaCom règle une grande partie de la répartition des compétences et des financements entre le canton et les communes. Toutefois, il existe dans tous les domaines des lois, des règlements, des conventions, des lettres d'intention, des habitudes historiques qu'il s'agit de mettre à plat afin de fournir des informations d'aide à la décision pour la Municipalité.
4. L'UEC va se charger de l'évaluation en continu du projet de démarche participative dans les quartiers. D'importants travaux préparatoires se sont déroulés à l'automne 2002.

L'UEC participe également à divers groupes de travail, en particulier le comité de pilotage de l'informatique, celui du site Internet de la ville ainsi que le groupe chargé de suivre la certification ISO 9000 aux Services industriels, qui a achevé son travail durant l'été.

SERVICE DU PERSONNEL ET DES ASSURANCES

Les tâches assignées au service du personnel et des assurances (SPA) sont énumérées à l'article 74 du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC). Depuis 1997, le SPA assure en outre la mise en œuvre des processus qui fondent la politique du personnel (projet GePeL) décidée par la Municipalité.

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31 décembre 2002

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES (246)

Secrétariat municipal	52
SEGRE	15
Service du personnel et des assurances	36
Organisation et informatique	65
Service juridique	7
Presse et information	15
Service financier	24
Impôts, caisse et contentieux	20
Service de la révision	12

SÉCURITE PUBLIQUE (853)

Police du commerce	44
Service du contrôle des habitants	38
Service de secours et d'incendie	194
Service administratif	23
Service de la circulation	44
Corps de police	492
Service des pompes funèbres	18

CULTURE, SPORTS, PATRIMOINE (360)

Service de la culture	56
Service immobilier	125
Service des forêts, domaines et vignobles	33
Service des sports	90
Bibliothèque municipale	56

TRAVAUX (760)

Service administratif	26
Service du cadastre	29
Service d'urbanisme	34
Service d'architecture	27
Service des routes et voirie	317

Service d'assainissement	203
Service des eaux	124
<i>ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION (866)</i>	
Secrétariat général	57
Service dentaire	30
Santé des écoles	44
Service des écoles primaires et secondaires	294
Office régional d'orientation professionnelle	9
Service de la jeunesse et des loisirs	373
Service de psychologie scolaire	59
<i>SÉCURITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENT (697)</i>	
Secrétariat général	28
Service des assurances sociales	59
Environnement, hygiène et logement	34
Service social et du travail	294
Service des parcs et promenades	282
<i>SERVICES INDUSTRIELS LAUSANNE (474)</i>	
Secrétariat général	43
Service de la comptabilité et des finances	72
Service du gaz et chauffage à distance	73
Service de l'électricité	223
Service marketing industriel	16
Service commercial	22
<u>MAGESI</u>	<u>25</u>
Total	4 256

L'effectif s'élevait à 4 256 personnes au 31 décembre 2002 (4 079 au 31 décembre 2001)

dont 1 566 femmes (36,8%)
2 690 hommes (63,2%)

dont 3 035 à plein temps (71,3%)
1 221 à temps partiel (28,7%)

Converti en équivalents plein temps, l'effectif du personnel correspond à 3 632 postes de travail en moyenne annuelle pour 2002 (3 503 en moyenne annuelle pour 2001).

Précisons à cet égard qu'il s'agit des postes occupés et non des postes octroyés.

Enfin, en 2002, l'administration enregistrait 447 entrées et 269 départs.

Traitements bruts payés en 2002

Traitements bruts : traitements de base, 13^e mois, suppléments, allocations familiales, heures supplémentaires, gratifications pour ancienneté.

Personnel fixe	Personnel auxiliaire (sans le personnel enseignant)
Fr. 333 910 380.43	Fr. 12 562 694.32

Absences du personnel

(en moyenne annuelle par personne)

	Hommes	Femmes
Maladie	7,64	8,30
Accidents professionnels	0,87	0,16
Accidents non professionnels	1,81	0,71
Grossesse, maternité, allaitement	0	3,22
Service militaire et Pci	1,01	0,04
Vacances (non payées comprises)	21,42	21,69
Délégations diverses	1,81	1,66
Congés divers payés	0,75	0,56
Congés divers non payés	0,20	0,58
Totaux en jours	35,51	36,92

Les absences de longue durée (maladie, accidents, congés-maternité) entraînent parfois l'engagement de personnel de remplacement qui a généralement la qualité d'auxiliaire. A cet effet, les services peuvent se prévaloir des remboursements de traitements comptabilisés au SPA, soit Fr. 1 745 843.— en 2002. Il s'agit pour l'essentiel du versement d'indemnités LAA et des arrérages AI autrefois destinés au fonds de secours.

En ce qui concerne les vacances supplémentaires non payées, on peut préciser qu'elles représentent une économie de quelque 308 731 francs pour l'employeur et que 158 personnes en ont bénéficié en 2002.

Age moyen du personnel au 31.12.2002

Femmes	42,1 ans
Hommes	42,6 ans
Ensemble	42,4 ans

Ancienneté du personnel au 31.12.2002

Femmes	9,0 ans
Hommes	13,0 ans
Ensemble	11,6 ans

Centre des ressources humaines

En septembre 2002, le centre des ressources humaines a déménagé dans l'immeuble de l'administration communale à Beau-Séjour : ainsi, les unités de formation, recrutement, évolution professionnelle, sécurité, égalité, service social d'entreprise et ressources humaines, jusque-là disséminées sur plusieurs sites, se trouvent désormais regroupées.

Conseiller en ressources humaines

Le conseiller en ressources humaines a pour tâches principales la coordination du projet *GePeL*, le conseil et l'appui aux chefs de service et à leurs collaborateurs et collaboratrices pour toute question en matière de gestion du personnel. En outre, il assure la présidence du Groupe de confiance.

Dans le cadre du **conseil et de l'appui en matière de gestion des ressources humaines**, le conseiller en ressources humaines a reçu diverses demandes de la part de directeurs, de chefs de service ou de collaborateurs (appui pour l'engagement d'un nouveau chef de service, conseil pour une situation individuelle, etc.).

Par ailleurs, le conseiller en ressources humaines a présidé le groupe de travail visant à élaborer un **référentiel de compétences** dans le cadre du développement du futur système d'information RH (SIRH). Ce référentiel de compétences sera intégré dans le progiciel, en particulier, afin de décrire le profil requis pour un poste donné.

Service social d'entreprise

La mission du service social d'entreprise est d'améliorer de manière générale le bien-être des collaborateurs et des collaboratrices et de contribuer ainsi à la qualité de leurs prestations au sens large.

Ainsi, l'assistante sociale d'entreprise a répondu aux demandes d'aide de 76 d'entre eux qui ont nécessité 143 entretiens. Les problématiques exprimées dans ces entretiens sont liées pour 53 % à des difficultés financières ponctuelles ou chroniques. Le comité du fonds de secours a été amené à se prononcer dans 36 % de ces situations. Les autres motifs d'intervention sont pour 16 % un soutien administratif ou une orientation, pour 11 % des problèmes familiaux ou conjugaux, pour 8 % un soutien et un accompagnement en faveur du personnel en fin de droit au traitement, pour 5 % des problèmes de logement et pour 7 % des questions et besoins divers.

Enfin, 2002 a vu le jour de la 1^{re} édition des «principales dispositions concernant le personnel». Conçu pour un usage courant, ce document propose un accès facilité du RPAC et répond ainsi aux premières informations dont chacun a besoin.

Recrutement et sélection du personnel

Après avoir terminé la supervision de la rédaction des descriptions de postes, la conseillère en recrutement s'est consacrée aux deux projets suivants, encore en cours à ce jour :

- la création d'un canevas et d'un modèle d'annonces commun à tous les services, ceci afin d'une part de faciliter la gestion des mises au concours de même que la rédaction des annonces des postes à repourvoir et d'autre part de donner une image cohérente et professionnelle vis-à-vis du public
- «l'analyse différentielle» du logiciel de gestion du personnel pour le module recrutement. Ce travail, effectué en partenariat avec l'Etat de Vaud, consiste à analyser toutes les possibilités du logiciel, à les comparer avec nos besoins effectifs.

Evolution professionnelle

La conseillère en évolution professionnelle a poursuivi le développement administratif et technique de la structure, de même que ses activités de conseil et soutien aux collaborateurs. Elle a également pris part à des projets transversaux, dont notamment 2 groupes de travail relatifs au logiciel de gestion du personnel.

Médecin-conseil

Le médecin-conseil a examiné 740 candidats et collaborateurs et a effectué 89 expertises.

Le médecin-conseil a poursuivi la supervision étroite de son infirmière en santé publique, du Groupe sanitaire et participé à plusieurs séances d'Etat-major du plan DIAM et ORCA.

Les stratégies de reconversion professionnelle ont été consolidées en relation étroite avec les représentants de l'Assurance-Invalidité fédérale et de la Caisse de pensions.

Plusieurs cours ont été dispensés à l'intention des différents secteurs de l'administration.

Infirmière en santé publique

L'infirmière en santé publique s'est occupée de 34 collaborateurs et a mené 155 entretiens.

Elle a participé au groupe de travail «gestion du stress» pour le service de secours et d'incendie et au projet de la «santé au travail» ainsi qu'à plusieurs séminaires de formation, entre autres pour la gestion du stress post-traumatique.

Enfin, et surtout, 2002 a été marqué par une vaste campagne de vaccinations. Ainsi 587 personnes ont été vaccinées contre la grippe, 645 contre l'hépatite A+B, 602 contre l'hépatite B et 432 contre le tétanos.

Gestion du personnel - Lausanne (GePeL)

Après l'introduction des descriptions de poste et des entretiens de collaboration pour tous les services de l'administration communale en 2001, l'année 2002 a été une année de consolidation.

• «Management – entretien de collaboration» :

Conformément à la décision de la Municipalité, le processus «Entretien de collaboration» (EC) a été évalué après sa première application en 2001, afin de tenir compte des enseignements utiles pour adapter la procédure et la formule.

A cet effet, neuf groupes d'analyse, formés en fonction des différentes catégories professionnelles et de critères hiérarchiques ont été constitués. Il s'agissait d'évaluer le processus mis en place sans discuter de résultats individuels ou du contenu détaillé personnalisé des entretiens.

Les formules 2002 ont été adaptées en fonction des résultats de cette analyse.

• «Appui aux services» : la Municipalité a décidé le 11 avril de pérenniser la fonction de RRH. Sur cette base, le réseau de répondants en ressources humaines va se développer parallèlement au projet GePeL.

• Le groupe de travail «Santé au travail» a achevé ses travaux en finalisant un document qui propose une procédure pour gérer les situations de dépendance liées à l'alcool. Ce document fera l'objet d'une brochure publiée en 2003.

• Le groupe de travail «Apprentissage» a aussi terminé ses travaux : le rapport proposant la créa-

tion d'une coordination de l'apprentissage au sein de l'administration communale a été soumis en fin d'année à la Municipalité.

Déléguée à l'égalité

La nouvelle déléguée à l'égalité est entrée en fonction le 1^{er} avril 2002, suite à une vacance de poste de près d'une année. Le poste de déléguée à l'égalité a été modifié et élargi à des tâches liées à la qualité de vie au travail. La mission de la déléguée est d'une part de définir et promouvoir une politique de l'égalité entre femmes et hommes, et d'autre part de veiller à mettre en œuvre une politique de qualité de vie au travail, afin de permettre au personnel d'atteindre un harmonieux équilibre entre vie professionnelle et personnelle. La déléguée participe également à la prévention de toute forme de harcèlement.

La déléguée s'est d'abord consacrée à une prise de contact avec les directions et services, et avec les travaux réalisés jusqu'à ce jour en matière d'égalité. Cela a permis de dresser les priorités de travail en parallèle aux processus centraux de GePeL.

Elle a organisé la tenue de la Journée des Filles dans le cadre de la journée nationale suisse, le 14 novembre 2002. Près de 100 filles ont ainsi pris le chemin du travail avec leurs parents dans notre administration.

La déléguée a reçu plusieurs personnes en consultation individuelle, afin de les aider à trouver une organisation de leur travail qui permette une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle.

Sécurité et protection de la santé au travail

Les principales activités de l'ingénieur de sécurité durant l'année 2002 ont été :

- l'analyse de risque pour le chauffage à distance afin de recenser les phénomènes dangereux, d'identifier les risques particuliers et rechercher des mesures pour éviter que des incidents ou accidents se produisent;
- l'élaboration des premiers domaines du manuel de sécurité (principes directeurs et organisation de la sécurité et protection de la santé au travail) pour la mise en place du concept de sécurité et protection de la santé des collaborateurs, ceci dans le cadre d'un groupe de travail;
- la formation des collaborateurs de la direction des SI, sur les bases de la sécurité et protection de la santé.

A la demande des services concernés, il a également procédé à divers audits concernant des sujets particuliers de sécurité et protection de la santé au travail.

Formation du personnel communal

L'accent a été mis sur la mise en œuvre des instruments de gestion proposés dans le rapport sur le développement des compétences, essentiellement l'action de formation.

D'une part, les «principes de formation» ont été distribués à tous les services et publiés sur intranet et, d'autre part, le processus de décision d'une formation a été formalisé en distinguant la formation directement utile à l'activité professionnelle et celle indirectement

utile et en précisant les incidences financières. Un nouvel instrument de gestion de la formation, sous forme d'action de formation, a été introduit.

Programme de formation continue

Trois cours de «politiques publiques» ont été offerts; ils portaient sur le développement durable, la violence dans les agglomérations et la nouvelle constitution vaudoise. Quelques séminaires nouveaux ont été ajoutés au programme, notamment en matière de techniques de travail et de prévention de la violence.

Les cadres qui entrent en fonction ou sont promus sont désormais inscrits d'office à une série de séminaires de gestion du personnel qui leur sont destinés, cela afin de leur permettre d'appréhender les outils mis à leur disposition et de favoriser un langage commun dans ce domaine.

Le programme proposé aux cadres par le Centre d'éducation permanente du Canton de Vaud (CEP) a été ouvert aux cadres de l'administration communale et les chefs de service ont pu comme les autres années participer au programme de formation des administrations publiques latines qui leur est réservé. L'unité de formation a d'ailleurs organisé, dans ce cadre, un séminaire sur «la pratique de la négociation raisonnée» qui a rencontré un vif succès.

Les formations-actions mises sur pied à la demande des services ont porté cette année sur la poursuite de séminaires consacrés à la prévention de la violence et la gestion des conduites d'agression (à l'intention des gardes de police et du personnel d'accueil du service de l'électricité), la correspondance liée aux litiges pour le personnel administratif de la direction des services industriels et les techniques projectives pour les psychologues du service de la santé des écoles.

L'expérience pilote concernant la formation à la technique Alexander (apprendre à se libérer d'attitudes corporelles et comportementales limitatives et génératrices de tensions excessives) mise sur pied pour les chargeurs du service d'assainissement a été poursuivie cette année. Elle a été proposée également aux forestiers-bûcherons.

Enfin, une démarche a été entreprise en collaboration avec le délégué aux piétons dans le cadre «d'une journée sans ma voiture» le 22 septembre pour inciter les gens à bouger et à se nourrir correctement. Six sessions d'une demi-journée ont ainsi permis aux participant-e-s de découvrir à pied plusieurs quartiers de Lausanne et de bénéficier de conseils sur l'importance de la mobilité et de la nutrition.

Programme de formation informatique

Les cours traditionnels en salle ont été poursuivis tant pour les produits standard (Word, Excel, Outlook et Powerpoint) que pour les produits «hors-filière» (Photoshop, Access et Autocad).

Mais l'événement marquant de cette année a été la mise sur pied d'une expérience pilote d'autoformation assistée par ordinateur (AFAO). Cette expérience a rencontré un grand succès et sera poursuivie dès 2003 à une plus grande échelle. Cette fois les personnes pourront se former à leur place de travail.

Apprentissage

Comme chaque année, les apprentis communaux ont participé au programme interne de soutien pédagogique réalisé à leur intention. A noter qu'il y a 92 apprenti-e-s réparti-e-s sur 4 ans dans les services de l'administration communale.

Gestion du portefeuille des assurances

Depuis 1992, un système micro-informatique de gestion du portefeuille des assurances traite de domaines aussi variés que l'assurance contre les accidents du personnel, la RC véhicules, la RC générale, la RC maître d'ouvrage, les dégâts d'eau, les grands chantiers, l'ECA, etc.

Assurance contre les accidents (LAA)

Nombre de sinistres	1 101
dont accidents professionnels	378
dont accidents non professionnels	723
dont femmes	286
hommes	815

625 de ces accidents (57 %) étaient des cas qualifiés de «bagatelle», c'est-à-dire qu'ils n'ont pas entraîné d'incapacité de travail.

Assurance choses et patrimoine

Sinistres véhicules à moteur

L'année 2002 a connu une baisse de l'ordre de 15 % du nombre de sinistres dans lesquels ont été impliqués des véhicules à moteur communaux. Sur 198 cas enregistrés portant sur des dommages de Fr. 200 844.80 pour le risque responsabilité civile (dommages à des tiers) et de Fr. 222 857.— pour le risque casco (dommages propres) 162 ont été liquidés. La charge provisoire pour l'Administration s'est élevée respectivement à Fr. 22 272.30 et à Fr. 170 220.60.

Sinistres autres branches diverses

Sur 324 cas enregistrés portant sur un préjudice de Fr. 818 020.57, 211 ont été liquidés et indemnisés par les assureurs ou des tiers à hauteur de 55 % environ.

SERVICE DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COORDINATION ÉCONOMIQUE

Activités d'information

Le passage au système de taxation annuelle a demandé une attention particulière lors de l'exercice de prévision des recettes fiscales auquel le SEGRE est régulièrement appelé à contribuer. La deuxième importante activité du secteur économique en matière de renseignement a été la compilation de données et synthèses en vue de la notation de la Ville par l'agence Standard & Poor's. Le service a aussi assuré la diffusion

mensuelle de statistiques économiques (tableaux de bords).

Soutien à l'économie

Lors d'une cérémonie, qui s'est déroulée au World Trade Center le 20 mars 2002, le *Prix de Lausanne Entreprendre* a récompensé un projet de sensibilisation à l'environnement construit présenté par le jeune bureau Tribu' Architecte. Le site lausanne.ch donne plus de détails au sujet des trois projets finalistes. A ce propos, d'entente avec *Lausanne Région* (anciennement *COREL*) la décision a été prise d'étendre le prix à l'ensemble des communes faisant partie de *Lausanne Région*. C'est désormais *Lausanne Région* qui organisera cette manifestation. L'élargissement de la base territoriale confère au prix une assise régionale plus conforme à la dynamique économique de l'agglomération. S'ajoutant au dispositif de promotion économique régionale, le nouveau prix permettra donc d'encourager un plus grand nombre de projets émanant de jeunes entreprises.

Le *fonds de capital-risque de la Ville* est destiné à prendre des participations dans de nouvelles entreprises lausannoises. En 2002, se joignant à d'autres investisseurs, le fonds s'est porté acquéreur d'environ 23 % du capital-actions de MiniZepp SA. Cette micro-entreprise locale commercialise des systèmes de prises de vue aériennes ainsi que des supports publicitaires gonflables. Le site <http://www.minizepp.com/> donne plus de détails sur les activités de cette société. Au cours de l'année sous revue, une dizaine de dossiers de candidature au fonds ont été étudiés.

Coordination et relations extérieures

Par le biais du SEGRE, la Ville apporte son soutien auprès d'un certain nombre d'organes et associations qui œuvrent en faveur du développement économique. Signalons notamment la fondation ASECE (qui pratique le micro-crédit), Genilem, le DEV (Développement économique vaudois, organe de la promotion à l'étranger de la place vaudoise), Capitalproximité Vaud ou, encore, l'antenne lausannoise de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC). Une aide ponctuelle a également été accordée à la Semaine suisse organisée à Casablanca en mai 2002 par la Chambre de commerce suisse du Maroc. Cette rencontre a été consacrée au rôle de Lausanne en tant que centre universitaire international et, sous cet angle, au développement des échanges entre le Maroc et Lausanne.

Le SEGRE assure les liens avec *Lausanne Région* en siégeant dans différents groupes de travail et commissions. A ce niveau, le service a aussi été activement impliqué dans un important projet qui a pour but de parvenir à une étape ultérieure de la concertation régionale. Au sein de l'administration communale, le SEGRE se charge du secrétariat des activités du Groupe économique et de la Commission consultative économique dont la composition a été entièrement remaniée avec le début de la nouvelle législature. Cette dernière siégera pour la première fois au cours du premier semestre 2003. Le Groupe économique a accompagné les travaux de recherche confiés à la Haute Ecole de Gestion (HEG-VD) au sujet de la définition et des modalités de mise en œuvre des priorités de Lausanne en matière de développement économique. Cette étude

s'est greffée sur un plus ample travail mandaté par Lausanne Région à la HEG-VD visant à identifier les axes d'un concept de développement économique régional.

TRANSPORTS PUBLICS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Transports ferroviaires

Communauté d'intérêt de la ligne Simplon-Lötschberg (CISL)

La ville de Lausanne est représentée au sein de la CISL par le syndic (comité) et par le SEGRE (groupe de travail technique). Le SEGRE tient en outre les procès-verbaux des séances du comité et du groupe de travail technique. Œuvrant à défendre les intérêts de la ligne du Simplon-Lötschberg, sur laquelle Lausanne est stratégiquement située, la CISL a poursuivi ses travaux en 2002 dans une optique de défense des intérêts ferroviaires de la Suisse occidentale. Elle a mené des actions particulièrement sur les fronts suivants : capacité du futur Lötschberg de base (problème du doublement du tunnel), raccordement de la Suisse occidentale au réseau ferroviaire européen à grande vitesse, Rail 2000 2^e étape, transit du fret international entre Vallorbe et Domodossola, etc.

AG-Flexi

Depuis 1997, le SEGRE met dix abonnements généraux CFF AG-Flexi (2^e classe, au porteur) à disposition des résidents de la ville, actuellement au prix de Fr. 30.— par jour et par abonnement. Le succès de l'opération ne se dément pas : 3 613 jours de location en 2002 sur un potentiel de 3 650 (3 530 en 2001). Financièrement, l'exercice 2002 s'est terminé en équilibre pour la ville, le SEGRE étant soumis à TVA pour ce secteur de son activité.

Après les divergences de vues entre le SEGRE et les CFF qui ont marqué les exercices 2000 et 2001 des AG-Flexi (recours à la surveillance des prix), le nombre d'AG-Flexi pour 2003 a été porté à 15.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Au cours de l'exercice sous revue, le projet de prolongement du métro Ouchy-Flon jusqu'aux Croisettes (m2) a été soumis à l'approbation du peuple vaudois qui lui a donné son aval. La votation a eu lieu le 24 novembre 2002. Dans cette perspective, la Municipalité a demandé au SEGRE de suspendre provisoirement le traitement des cinq motions renvoyées à ce service dans le domaine des transports et de la mobilité à Lausanne. Ces motions seront probablement reprises dans le cadre du 4^e volet du préavis Agenda 21 (économie et transports). Au lendemain de la votation populaire, le processus de transmission des dossiers techniques du m2 entre canton et ville a été amorcé, la société Métro Lausanne-Ouchy SA devenant le maître de l'ouvrage et le SEGRE tenant les procès-verbaux du conseil d'administration de cette société.

A la suite de la révolution tarifaire intervenue aux tl à fin 2001 (introduction du tarif espace), les usagers des transports publics résidant dans les divisions foraines ne bénéficiaient plus de l'égalité de traitement tarifaire

que l'abonnement bleu-blanc assurait à tous les usagers résidant sur le territoire de la commune. Sur demande de la Municipalité, le SEGRE a instauré un système de subventions directes à ces usagers dans le but de rétablir cette égalité.

Divers transports

Le SEGRE représente la ville de Lausanne au sein de l'Association TGV Rhin-Rhône. Il suit ce dossier également par le biais de la CISL. En 2002, le service a participé à l'organisation de la troisième édition à Lausanne de la journée européenne «22 septembre, en ville sans ma voiture». Par ailleurs, le service est associé à divers groupes de travail de l'administration communale concernant la mobilité (Groupe technique lausannois des transports/GTLT, Groupe piétons, etc.).

Maison du sport international

En 2002, le secrétariat de la SA Maison du sport international a été transféré du SEGRE au service des sports.

TOURISME ET INSTITUTIONS

Commission intercommunale de la taxe de séjour

La Commission étant formée en majorité d'élus (et de quelques représentants des milieux touristiques), sa composition a radicalement changé suite aux dernières élections communales de l'automne 2001. Cela étant, l'année sous revue a été marquée par la mise en consultation de l'exposé des motifs et projet de loi sur le tourisme du canton. Toutefois, dans le but de corriger le plus rapidement la législation en vigueur, entre autres en ce qui concerne le problème de la taxe de séjour, ce projet de loi a été rédigé un peu rapidement, sans que certaines hypothèses de base aient pu être vérifiées. Dès lors, eu égard aux remarques et problèmes soulevés par la plupart des collectivités publiques et des milieux professionnels concernés par le sujet, le canton a décidé de retirer ledit projet et de remettre l'ouvrage sur le métier en vue d'élaborer une nouvelle proposition.

La commission s'est également penchée sur des demandes d'appui financier. En plus de soutiens ponctuels à Lausanne Tourisme, elle a décidé de participer à la réalisation du guide Gallimard *Lausanne et le Léman* à hauteur de 50 000 francs et a accordé une subvention de 50 000 francs à Déclic, destinée à soutenir le projet original d'éclairage de la ville mis sur pied par cette association.

La délégation des municipalités a également été appelée à prendre position sur divers recours.

Tourisme

Les événements internationaux ont, comme chacun le sait, freiné les velléités de nombreux touristes. Ainsi, durant l'année sous revue, les voyageurs en provenance des USA, du Japon et d'Allemagne se sont fait moins nombreux. Cette diminution a toutefois été compensée par les visiteurs venus de France, de Grande Bretagne, d'Asie du sud-est et de la Chine, qui ont contribué au maintien de bons résultats s'agissant du nombre des nuitées lausannoises, la durée de ces dernières étant par ailleurs plus élevées qu'en 2001. En compa-

raison avec les autres grandes villes suisses, Lausanne réalise un très bon exercice. S'agissant plus particulièrement d'Expo 02, les espoirs placés dans les retombées de la manifestation ne se sont pas concrétisés.

Durant cette année, Lausanne Tourisme a aussi été amené à étudier les propositions faites dans le cadre de la révision de la loi sur le tourisme, cette dernière étant actuellement réexaminée à la suite de nombreuses remarques négatives (cf. ci-dessus).

D'autre part, le canton de Vaud et l'OTV ont lancé une étude, en collaboration avec l'Unité d'enseignement et recherche en tourisme de l'UNIL, dont les premiers résultats seront vraisemblablement disponibles à fin 2003. En ce qui concerne plus particulièrement Lausanne, le dernier travail destiné à évaluer les incidences du tourisme sur l'économie locale remonte à plus de 10 ans, raison pour laquelle un complément a été demandé sur le tourisme d'affaires (conjointement avec Montreux), soutenu financièrement en partie par notre ville.

Congrès et manifestations

Aidé financièrement à parts égales par le Canton et la ville, le World Sports Forum s'est déroulé pour la deuxième année consécutive à Lausanne. Cette manifestation, qui réunit des décideurs, des professionnels et autres intervenants du monde du sport, a rencontré un bon écho et se profile bien pour les années à venir. C'est désormais le service des sports qui suit le dossier. Toutefois la manifestation phare organisée à Lausanne au cours de l'année sous revue a été sans conteste la Conférence ministérielle de la Francophonie. Réunissant une cinquantaine de délégations d'Etats - soit plus de 300 participants - elle s'est déroulée en décembre au Palais de Beaulieu. Assumée par un chef de projet, l'organisation a non seulement bénéficié du concours de la Confédération mais aussi de celui du Canton et de la Ville, en particulier du SEGRE.

Relations avec le CIO et les fédérations sportives internationales

Le changement à la tête du CIO a offert l'occasion d'apporter de légères modifications en ce qui concerne nos relations avec l'institution, d'une part, et, d'autre part, de préciser la répartition des tâches dans le domaine mentionné en titre par le service des sports et le SEGRE.

Il a ainsi été décidé que la Commission de coordination CIO-ville portera désormais le nom de Commission CIO - Capitale Olympique. Elle se tiendra une fois l'an, soit le 23 juin, date de la Journée Olympique et réunira tous les membres et invités qui participaient aux anciennes réunions. Le syndic et le conseiller municipal en charge des sports, accompagnés des chefs de services concernés, continueront à entretenir des relations avec une délégation du CIO, emmenée par le président Rogge.

S'agissant plus particulièrement de la répartition des tâches entre le service des sports et le SEGRE dont il est question ci-dessus, il a été décidé que tout ce qui concerne les fédérations internationales sportives serait de la compétence du service des sports (y compris les aspects budgétaires), le SEGRE, quant à lui, gardant les relations avec l'institution olympique. Cette redistribution claire de ces deux domaines répond, entre au-

tres, à une précédente demande de la Commission de gestion.

Le SEGRE, par son chef de service, est également présent dans le comité des Amis du Musée.

La Poste

En janvier de l'année examinée, La Poste Suisse a fait connaître ses intentions s'agissant de la modernisation de son nouveau réseau d'offices de poste à Lausanne. L'étude, sur laquelle elle s'est appuyée, propose la fermeture des bureaux des Mousquines, Ouchy, Sévelin, Bourdonnette, Vennes et Grey. D'autres offices devraient être localisés de manière plus adéquate (selon les termes de La Poste), à savoir Marterey et CHUV (remplacé par un seul office), Gare (Dépôt), Cour, Chauderon, Riponne et Montchoisi; les autres offices seraient maintenus et, au total, la ville en compterait 15 au lieu des 22 actuels (les zones foraines étant traitées à part). A l'annonce de ces changements, les réactions ont été vives, mettant en évidence les liens quasi affectifs des usages avec «leur» poste.

Dans le but de mieux cerner les attentes des habitants, des rencontres ont été organisées par le syndic dans les quartiers concernés par les fermetures. Ces rencontres, dont il a également assuré la présidence et auxquelles ont participé des collaborateurs de La Poste, ont permis aux uns et aux autres de s'exprimer sur le sujet, étant entendu qu'à chaque fois le syndic a rappelé que les autorités défendaient le maintien de tous les offices de poste tout en sachant que les décisions restaient du ressort du géant jaune. Parallèlement, un groupe de travail piloté par La Poste et formé, entre autres, de représentants des sociétés de développement et de l'administration communale s'est réuni à différentes reprises. La première décision prise concernera le Nord-Ouest de la Ville.

La réforme entreprise par La Poste ne s'arrêtera pas là, les centres de tri étant, eux aussi, concernés par la vague de modernisme et de rationalisation qui souffle sur ce secteur du service public. Le souci d'économie qui anime «l'entreprise» prévoit une diminution de ces centres et les premières solutions proposées, qui entre autres lieux touchent Lausanne, ont soulevé une levée de boucliers. Les autorités de notre ville ont aussi fait connaître leur désapprobation quant aux premières solutions envisagées. Des variantes à ce premier projet sont à l'étude.

BUREAU LAUSANNOIS DE STATISTIQUE (BULSTAT)

Pour le BuLStat, l'année 2002 a principalement été marquée par la préparation du transfert des activités statistiques de la ville vers le canton.

Projets spécifiques

- 1) En effet, début 2002, la Municipalité et le Conseil d'Etat ont décidé de transférer les activités statistiques lausannoises réalisées jusqu'ici dans le cadre du BuLStat au Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS). Ceci permettra de bénéficier des infrastructures informatiques plus performantes du SCRIS, d'éviter les doublons dans l'exploitation des données fédérales et d'élargir l'offre à l'agglomération. Le reste de l'année a été

placé sous le signe de la préparation du transfert : évaluation des budgets et des ressources nécessaires, signature de la convention entre la Ville et l'Etat le 15 mai 2002, préparation du programme statistique pour 2003, création des structures de coordination nécessaires et, finalement, organisation du déménagement.

- 2) Comme chaque année, le BuLStat a traité les statistiques fiscales sur mandat du service des Impôts, caisse et contentieux. La production des tableaux standards s'est poursuivie pour les personnes physiques et morales. En outre, concernant les personnes physiques, l'attention s'est concentrée sur la préparation des données en vue du transfert.
- 3) Le BuLStat a poursuivi sa collaboration avec le service social et du travail par la production d'un rapport annuel et de divers tableaux statistiques. Il a également rassemblé et traité les données nécessaires au projet de l'initiative des villes «Pour l'amélioration de la protection sociale».

Publications statistiques régulières

- 1) Il a paru 4 numéros de «*Lausanne, les chiffres pour la dire*» en 2002, dont deux rédactionnels; le premier consacré à l'analyse des bénéficiaires de prestations d'aide sociale a paru en mai. Le deuxième, diffusé en novembre, a fourni une estimation du nombre d'étrangers susceptibles d'obtenir le droit de vote en vertu de la nouvelle constitution vaudoise et a décrit le futur visage de l'électorat lausannois.
- 2) La partie du site internet de la ville consacrée aux statistiques a subi une mise à jour minimale, en raison du transfert annoncé. La mise en ligne progressive et gratuite de la plus grande partie des données statistiques lausannoises constitue un des grands avantages attendus du transfert au SCRIS.

Production de données et exécution d'enquêtes

En plus des traitements habituels concernant les données fiscales, celles des habitants et de l'aide sociale, le BuLStat a dû fournir des renseignements complémentaires pour diverses enquêtes fédérales : dernières mises au net et géocodage pour le RFP2000 et le Mini-RFE2001. De plus, il exécute électroniquement l'enquête sur le secteur public lausannois de la statistique trimestrielle de l'emploi .

Relations et coordination

Une donnée statistique ne présente d'intérêt que comparée à d'autres. La coordination revêt donc une importance primordiale, qu'il s'agisse de coordination interne ou externe.

Coordination interne

La préparation du transfert au SCRIS a donné lieu à diverses séances de coordination interne, notamment avec le service social et du travail, celui des impôts caisse et contentieux, du contrôle des habitants, sans oublier le service d'organisation et d'informatique. Un groupe de coordination de la statistique lausannoise a été mis sur pied afin d'aider à la définition des besoins de la ville en matière de statistique. Ce groupe discutera

notamment du programme annuel de la nouvelle Section statistiques Lausanne créée au SCRIS.

Coordination externe

Les nouvelles structures de travail instaurées dans le cadre de la statistique officielle suisse, tant au niveau régional que fédéral supposent un engagement toujours plus grand de la part des offices régionaux. En 2002, elle a été particulièrement active dans le Groupe d'experts mis sur pied par l'OFS pour accompagner l'élaboration de la loi sur l'harmonisation des registres des habitants.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ce domaine est en relation étroite avec celui du développement durable, induisant un partage de l'une ou l'autre action entreprise.

S'agissant des affaires extérieures, on ne donnera ici qu'un aperçu non exhaustif des principaux points traités, soit :

- *Collaboration avec le Canton et la Confédération :*
 - Collaboration avec le Délégué aux affaires européennes, en particulier dans le cadre du Réseau Vaud-Europe;
 - Dans le cadre de la Conférence ministérielle de la Francophonie, a été élaborée une réponse municipale à l'interpellation de Mme la conseillère communale Attinger.
- *Accueil de délégations :*
 - Mairie de Budapest, Commission d'informatique, 5-6 juin
 - Mairie et Chambre de commerce de Strasbourg, 4 juillet
 - Ville de Genève, Service des relations extérieures, 25 juillet
 - Ville de Nantes, 28 août. La Municipalité a accueilli une délégation d'une dizaine d'élus et de techniciens de Nantes. Consacrée aux transports à Lausanne, cette visite d'une journée a permis de prendre connaissance du plan directeur lausannois, du projet M2 et de la communauté tarifaire des tl. Elle comportait également des démonstrations de la Serpentine, d'une navette électro-solaire et du TSOL.

Outre ces points particuliers, il faut relever l'ensemble d'éléments plus courants tels qu'informations fournies sur l'un ou l'autre point des relations extérieures ou de caractère plus général.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE CONSEIL DES COMMUNES ET RÉGIONS D'EUROPE (ASCCRE)

Le siège et le secrétariat de l'ASCCRE sont installés à Lausanne depuis 1982.

En 2002, l'ASCCRE a consolidé son effectif de membres, essentiellement des communes, qui s'élève à 414 dont 116 adhérents germanophones, 192 francophones, 101 italophones et 5 romanches.

L'ASCCRE a poursuivi sa mission de *promotion européenne en Suisse*.

Elle a notamment organisé, le 29 août à Berne, une réunion d'information sur «la libéralisation des services en Europe et en Suisse (en référence particulière au cas de la Poste) : Effets sur les communes et les régions».

L'Association a en outre accompli ses tâches traditionnelles : *l'information / publicité* par les médias habituels (Bulletin d'information quadrimestriel, Lettre des Communes d'Europe, publication spécifique pour la Journée de l'Europe (5 mai) consacrée aux «jumelages de communes suisses Europe» ainsi qu'un guide «Jumelage, mode d'emploi», le *jumelage/parteneriat* de communes (avec 2 nouveaux jumelages conclus) et la *représentation extérieure* des collectivités locales helvétiques, notamment auprès du Conseil des Communes et Régions d'Europe (l'organisation faitière) et le Conseil de l'Europe / Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Communes et Régions d'Europe (l'organisation faitière) et le Conseil de l'Europe / Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.

Enfin, à titre d'action spéciale, il a été procédé à un inventaire des relations de proximité de 272 communes suisses frontalières de communes étrangères : 254, soit 93 % ont répondu. Par ailleurs, 124 communes étrangères ont également été interrogées : 103 (83 %) ont répondu. Les résultats feront l'objet d'un rapport disponible au printemps 2003.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans sa séance du 12 février 2002, le Conseil communal a adopté le 2^e rapport-préavis (N°211) visant à la «Mise en place d'une politique de développement durable en Ville de Lausanne (Agenda 21)». Ce deuxième volet prévoit notamment une démarche participative dans les quartiers lausannois, à l'image de l'expérience «Werkstadt Basel». Suite à cette décision, un appel d'offres a été lancé pour désigner les mandataires chargés de la mise en place de cette opération et dans sa séance du 11 juillet la Municipalité a décidé d'adjuger le mandat à ecos, Bâle et C.E.A.T. (Communauté d'études pour l'aménagement du territoire).

Un groupe de direction de projet qui comprend les mandataires, le SEGRE, le service de presse et d'information et l'unité d'évaluation et de conseil s'est réuni à six reprises pour préparer et organiser le projet. Le pilotage politique est assuré par la délégation municipale au développement durable : M. Daniel Brélaz, syndic, Mme Silvia Zamora, directrice de la sécurité sociale et de l'environnement, M. Olivier Français, directeur des travaux. Trois rencontres ont eu lieu avec le groupe direction de projet.

Afin de rendre plus visible, la démarche développement durable, un logo Agenda 21 a été adopté par la Municipalité le 25 avril 2002.

Dans le but de sensibiliser la population et d'annoncer la démarche participative dans les quartiers, une exposition «Lausanne développement durable - Agissons ensemble» a été présentée au Forum de l'Hôtel de Ville du 28 août au 14 septembre.

Durant l'année sous revue, le SEGRE a été sollicité à plusieurs reprises pour présenter l'Agenda 21 lausannois. A mentionner notamment :

- Séminaire de formation du personnel cantonal et communal «le développement durable sur le terrain» (5 juin)
- Journées «Rio +10» organisées par la Ville et le canton de Genève (6 juin)
- «Forum du développement durable», qui regroupe Confédération, cantons et villes (10 juin)
- Journées nationales sur le développement durable au niveau local (Berne, 21 et 22 novembre)
- Journée «En ville sans ma voiture» (22 septembre).

S'agissant de la récolte d'informations, à signaler la participation de la coordinatrice du développement durable, avec un collaborateur du service de l'urbanisme au Congrès du Conseil français des urbanistes (Strasbourg, 28-30 août), qui avait pour thème «Qualité urbaine, développement durable, écoute des habitants».

Pour mémoire, la gestion du Fonds du développement durable échoit au SEGRE. A mentionner parmi les divers projets financés durant l'année sous revue, la création d'une TV de quartier à la Bourdonnette (rapport-préavis N°211).

PROJET-PILOTE «AGGLOMÉRATION LAUSANNOISE»

Afin de dégager les potentialités d'une collaboration renforcée au sein de l'agglomération, la Ville de Lausanne s'est engagée, conjointement avec le Canton et Lausanne Région, dans un projet-pilote en réponse à l'appel de candidatures lancé par la Confédération.

Il s'agit d'un projet-pilote dans le sens où la Confédération a accordé un soutien financier à plusieurs projets émanant de diverses agglomérations, dans le cadre du nouvel article 50 de la Constitution fédérale (reconnaissance des villes et des agglomérations).

Cette démarche ne préjuge ni du périmètre d'une agglomération (selon la définition qu'en donne la nouvelle Constitution vaudoise), ni de ses modalités institutionnelles : elle part d'enjeux concrets afin de définir ces modalités et non l'inverse.

Plusieurs groupes auxquels participent des représentants du SEGRE ont été spécifiquement constitués pour ce projet depuis cet été :

- Le *Groupe de pilotage* (organe politique; 4 séances en 2002)
- Le *Groupe Economie* (5 séances)
- Le Groupe Urbanisme, Transports et Environnement (5 séances)
- Le *Groupe Finances et Institutions* (3 séances plénières; les sous-groupes «finances» et «institutions» ont tenu chacun une séance à part)
- Le *Groupe technique* qui oriente les travaux des 3 groupes spécialisés et prépare les propositions à l'attention du Groupe de pilotage (7 séances).

Un premier échange a eu lieu avec les municipalités des communes membres de Lausanne Région en novembre 2002 et la concertation sera élargie dès le printemps 2003.

SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

PERSONNEL

L'effectif autorisé au SOI au 1^{er} janvier 2003 s'élève à 63,75 postes EPT, soit une augmentation de 0,2 poste par rapport au 1^{er} janvier 2002. Au 1^{er} janvier 2003, 66 personnes occupent 62,55 postes EPT. La répartition entre les différents secteurs d'activités est la suivante, compte tenu de la réorganisation du service, décidée par la Municipalité le 5 septembre 2002 :

- Administration sécurité et qualité : 7 personnes
- Etudes et applications : 18 personnes
- Technologie et infrastructure : 21 personnes
- Soutien : 14 personnes
- Exploitation serveur d'entreprise : 6 personnes

ACTIVITÉS GÉNÉRALES EN 2002

Etude

- Elaboration d'une méthodologie de conception orientée objet en relation la démarche UML.
- Elaboration des standards de développement des applications fonctionnant dans un environnement Intranet.
- Etude d'une stratégie architecturale technique pour le système d'information de la Ville de Lausanne.

Sécurité

- Etude et conception d'un annuaire technique pour l'administration de Windows 2000. Mise en place d'une fonction de spécialiste sécurité système. Protection des données : mise en place d'un registre des fichiers pour le Bureau d'information au public. Participation à divers groupes de travail internes (sécurité, conduite de projets, annonce de besoins, directives). Procédure pour l'accès aux informations depuis l'extérieur. Support et audits internes de sécurité. Sensibilisation des utilisateurs.

MISE EN EXPLOITATION DE NOUVELLES APPLICATIONS

AGF / SOI

- Inventaire des applications : refonte de l'application pour adaptation au projet START.

AGF/Internet

- Application Internet et adaptation de l'application existante pour le vote par correspondance.
- Application Internet pour la gestion des investissements.
- Application Internet pour les demandes de besoins informatiques.

Sécurité publique / Taxis, 2^e étape

- Développement des statistiques et de divers listes.

Travaux / Assainissement

- CROM : application Intranet pour la gestion de la taxation des déchets des entreprises clientes du CROM.

SSE/SEHL

- Référentiel des logements : intégration des données OFS, réutilisation de composant Goéland (BDL).

SISOL

- SISOL-RESEAU, GAZ topologie : exportation vers un module de calculs de réseaux. Intégration des données geoPOST dans SISOL.
- SISOL-CHANTIER : interface vers MS-Project, EXCEL.
- SISOL-CHANTIER : migration vers geoGPG.

MISE A JOUR DES APPLICATIONS EXISTANTES

Internet

- Modification des formulaires d'annonce d'arrivée, de départ et de déménagement CH.

Elections cantonales

- Mise en place et participation aux opérations de dépouillement.

CH

Impôts frontaliers

- Impôts frontaliers : nouvelle listes.
- Modification suite au transfert des papiers d'identité au CH.
- Modification suite à l'accord bilatéral.
- Possibilité d'avoir les noms et prénoms en minuscules : suite et fin du projet.
- Maintenance des applications du CH, du registre civique, des impôts et de la protection civile.

Amendes d'ordre

- Maintenance et soutien.

Sentences municipales

- Maintenance et soutien.

Impôts : gestion des chiens

- Maintenance pour permettre la saisie des puces et tatouages.

DEJE / Service des écoles primaires et secondaires

- Diverses maintenances concernant la constitution des classes en début d'année scolaire dans le cadre d'EVM et les extractions de données pour les bases de données LAGAPES.

Passeport vacances

- Collaboration et maintenance pour les passeports vacances de Lausanne, Vevey et Morges.

DSSE / SAS

- Facturation des cotisations aux Affiliés et gestion des Comptes Individuels AVS : diverses modifications pour la gestion des Allocations familiales suite à l'introduction des bilatérales.
- Changement du numéro d'adhérent pour la gestion de l'AVS-étudiant et des Affiliés.

Magesi

- Maintenance et soutien.

ISIS

- Diverses maintenances pour l'impression des factures.

SISOL

- Gestion des tableaux de nomenclatures de SISOL-RESEAU, SEL.
- Gestion des propriétaires de réseaux de SISOL-SYNTHESE.
- Nouvelle version de FME et IFF R/W de SISOL-MapSelect.
- Gestion des branchements en attente de SISOL-RESEAU, GAZ topologie.
- Amélioration des accès aux bases de données au moyen de procédures cataloguées de SISOL.

Divers

- Maintenance de fonds de page de l'imprimante centrale suite au changement des services et au passage au BVR orange.
- Maintenance évolutive et corrective de diverses applications Access.
- Dans le cadre du projet START : préparation de la migration des applications Access à la version 2002 (XP), mise au point de l'empaquetage (Run time) et tests.

NOUVEAUX PROJETS, ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS EN 2002

Votelec

- Participation à l'étude du projet cantonal élections-votations.

AGF / Service de la culture

- Musées : en collaboration avec les musées communaux et le service de la culture, installation, mise en production du système d'information des musées sur la base d'un prototype.

AGF / SPA

- GEPPETTO : mise en place d'un centre de compétence «Peoplesoft» avec l'Etat de Vaud, délégation

tion de 2,7 EPT à ce centre de compétence. Conception, analyse et développement des premières étapes du projet. Mise en œuvre d'une plate-forme d'hébergement commune auprès de la BEDAG.

SP / Police

- PHOTOCENTER : demande de projet pour le traitement numérique, l'indexation et l'archivage d'images ou autres document multimédia.

SSE / SST

- Gestion des demandes de main-d'œuvre étrangère.

SSE / SEHL

- Base de données logements : acteurs, dossiers et collaboration avec le Canton.
- Intégration des retours du recensement 2000 dans la Base de données Logement.
- Refonte de la gestion des points.

Travaux / Service des abattoirs

- Séparateur à graisse.

Cadastre

- Diffusion des données cartographiques par l'ASIT-VD.

SIL

- Analyse partielle ERP-SIL et rédaction du cahier des charges pour la partie achat et gestion de stock (MAGESI).
- SI Futur : participation à l'étude du projet.

SI / SISOL

- Diffusion des plans SEL à la clientèle.
- EAI.
- Refonte de l'application «Statistique Accidents».

Interservices

- Base de données 200x.
- Test de l'outil de réplication des données Transformation Server de Data Mirror.
- Accès aux bases de données centrales et répliqués.
- Systémique d'information.

Divers

- Suivi des problèmes MAP-SELECT.
- Déploiement de geoGPG dans les services.
- Formation d'un groupe des utilisateurs du système d'information du territoire.
- Test compatibilité XP.
- Participation au comité de l'ASIT-VD.
- Mise en production des procédures stockées et mise en place d'un environnement de test VALI.

MICRO-INFORMATIQUE ET RÉSEAUX EN 2002

Activités générales

Soutien

- Amélioration de l'outil de gestion des problèmes pour une meilleure efficacité de la centrale d'appel du Helpdesk.
- Gestion des serveurs FN.
- Suivi du marché micro-informatique auprès des fournisseurs.
- Conseils et assistance à la demande des services pour leurs projets informatiques tels que : l'auto formation du SPA, la mise à jour du parc informatique du 5D au BPO (87 PC), la migration des postes de travail et des imprimantes au SST (68 PC et imprimantes), l'acquisition des 30 PC, 27 portables et 53 imprimantes par le service psychologie scolaire.

Technologies et infrastructures

- Création d'un banc de test comprenant les services réseau principaux.

Téléphonie

- Gestion et maintenance de la téléphonie : traitement d'environ 1 600 demandes (mutations et/ou raccordements).
- Consolidation de l'administration de la téléphonie, mise à jour des inventaires des lignes téléphoniques et consolidation du processus de réduction des coûts de communication.

Etudes

- Projet de renouvellement des postes de travail et de stockage centralisé des données, étude des soumissions, rédaction du préavis et présentation à la commission ad hoc, préparation des inventaires logiciel et matériel, étude et préparation des processus de sauvegarde, de migration des données, du futur standard Windows et Office XP.
- Démarrage du projet d'implémentation de l'outil de gestion de parc informatique.
- Suivi du projet Windows 2000, coordination de la mise en place de l'annuaire et de la migration du domaine principal.
- Supervision des projets réseau et téléphonie de la centrale d'engagement de Police.
- Recherche et proposition de solutions pour la mise en place de l'infrastructure nécessaire au déploiement de services évolués liés à la VOIP.
- Etude de messagerie intégrée.
- Etude de logiciels centre d'appel.
- Etude et test de réseaux privés virtuels.
- Veille technologique : suivi courant du marché et des technologies.

Activités de support, de maintenance et d'installations

Soutien

- Gestion et maintenance de l'anti-virus des postes de travail.
- Gestion, maintenance et suivi des demandes de connexion à RÉCOLTE : 2 387 demandes.
- Gestion et suivi d'environ 520 commandes liées aux AA 2002.
- Ouverture et suivi de 2 217 tickets relatant des problèmes.
- Mise en service de 250 PC, 30 portables, 120 imprimantes et 10 scanners.
- Helpdesk 2600 : réorganisation des phases de piquet.
- Maintenance et intervention sur environ 2 500 postes de travail. Support et assistance à env. 3 000 utilisateurs. Encadrement des CMI et CSI.
- Tests et validations des standards matériels et logiciels.
- Mise en réseau des imprimantes locales.
- Gestion des mouvements de matériel au sein du parc informatique.

Télécoms

- Mise en place de la redondance des pare-feu sous Linux.
- Augmentation de la bande passante Internet à 3MB.
- Migration du domaine «LAUSANNE_CH» sous Windows 2000 / Active Directory.
- Progression du déploiement de téléphonie sous IP (600 téléphones sur plus de 35 sites) en remplacement de centraux téléphoniques traditionnels et regroupement de la téléphonie dans le plan de numérotation VILLE DE LAUSANNE (021315xxxx).
- Câblage et raccordements de près de 25 nouveaux sites à RECOLTE, principalement des établissements scolaires.
- Adaptation des imputations comptables découlant de la restructuration de l'administration communale sur l'ensemble des centraux téléphonique pour la gestion des taxes.
- Maintenance proactive.
- Détection de pannes et résolution d'incidents.

DBAS

- Renforcement de la sécurité, contrôle des virus au niveau de la messagerie d'entreprise.
- Maintenance du système Harbor, du site Internet de la Ville, du site Internet de Lausanne-Tourisme, des serveurs de fichiers, des serveurs de base de données.
- Traitement des demandes de mutations et connexion messagerie ainsi que des restaurations de fichiers.

- Administration et gestion de plus de 2 500 boîtes aux lettres et listes de distribution.
- Maintenance, administration et support des bases de données et des modules applicatifs clients/serveurs. Support 2^e niveau pour Isis, Gefi, serveurs de fichiers.
- Gestion des serveurs, suivi de l'exploitation et des performances, gestion des pannes.
- Gestion des serveurs du SST suite à l'indisponibilité du CSI en charge.
- Migration à Windows 2000.
- Préparation de la migration des serveurs de messagerie à Exchange 2000.
- Mise en place de la plate-forme de production pour LIPS V3.
- Mise en place nouvelle version www100 (interrogation compteurs à distance).

Formation

- Suivi des formations Support Windows et Office XP par tous les membres de la section Soutien.

Serveur d'entreprise

- Maintenance régulière de nombreux produits : OS/390, Harbor, CA1, SPS/APA,...
- Mise en place de l'environnement WLM (Workload Manager) et SMS (System-Managed Storage) pour implémenter les procédures stockées.
- Mise à disposition de la section Etudes et applications d'un environnement de test supplémentaire pour la validation d'applications accédant à des données sous DB2.
- Réorganisation et mise à jour des sécurités définies dans DB2.
- Connexions au serveur d'entreprise : le nombre de terminaux connectés sur le site central est de 1 604 (+72), soit 1 420 PC, 11 écrans «3270» et 173 imprimantes. Le nombre de transactions IMS effectuées dans l'année est d'environ 30,5 millions (+5 %)
- Maintenance des procédures JCL concernant les applications en production et les backups des serveurs.

REPRÉSENTATION, GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES, COMMISSIONS, DIVERS

Comité de pilotage de l'informatique (COPILINF)

Le COPILINF a tenu 7 séances en 2002, couvrant les sujets principaux suivants :

- Etude du coût de possession du parc informatique. Stratégie informatique. Autorisations d'achats 2003. Utilisation d'Internet et politique d'autorisation. Démarche d'annonce de besoins informatiques. Informatisation de la revue de presse. Téléphonie par le réseau IP. Suivi de l'état des grands projets : gestion des ressources humaines; renouvellement des postes de travail; SI-futur, étude d'opportunité d'un logiciel intégré (ERP) pour les SI et cahier des charges; mise en place de Windows 2000. Examen des demandes de projets des services : système de gestion et d'archivage

des documents photographiques; création d'une base de données pour la gestion des installations de séparation des graisses; gestion des places d'amarrage; gestion du plan des investissements; concept global pour la Direction Enfance jeunesse et éducation; interface avec l'Administration cantonale des impôts; formation assistée par ordinateur; gestion des flux d'information pour la Municipalité; gestion des demandes de main-d'œuvre étrangères des employeurs lausannois.

Commission consultative d'informatique

La Commission consultative d'informatique s'est réunie une fois en 2002. Elle a examiné les demandes de matériels et logiciels informatiques formulées dans le cadre du préavis des autorisations d'achats 2003, le préavis de rénovation des infrastructures micro-informatiques.

D'autre part, un ou des membres du personnel du SOI ont représenté la Commune de Lausanne au groupes et séances suivants :

- réunions de la CSI (Conférence Suisse de l'Informatique)
- groupe de travail latin de la CSI
- comité de fondation de l'association eCH (<http://www.ech.ch>)
- assemblée constitutive de l'association eCH
- assemblée du Partenariat des Achats Informatiques Romands (PAIR)
- assemblées du groupement romand de l'informatique (GRI)
- assemblée du consortium TELECOM (réunion des administrations de l'arc lémanique pour la négociation commune de conditions favorables pour les prestations de télécommunications)
- groupe de travail informatique de l'Union des villes suisses
- association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS)
- groupe de travail fédéral «Guichet virtuel – l'identification»
- assemblée de l'association des utilisateurs de matériel CISCO.

SERVICE JURIDIQUE

A/ ÉTUDES JURIDIQUES ET SPÉCIALES

Assurances sociales

Droit à une pension de veuf du conjoint

Communes

Fusion de communes et endettement

Contrats

Bail à loyer commercial et interdiction de concurrence

Construction d'un bâtiment administratif au Flon

Convention sur la répartition des charges de paroisses

Edition du catalogue Matali Crasset

Edition du Petit Guide de l'Accueil des familles dans les Restaurants		Musique dans les établissements publics	2
Exploitation du stand de Vernand		Préavis négatif pour une affiche	1
Garderie du CHUV		Refus d'anticipation commerciale	1
Insertion et dol		Refus de panneaux d'affichage	4
Mandat de consulting informatique		Refus de panneaux d'affichage tractés	1
Mandat (agenda 21)		Remboursement de l'ASLC	2
Organisation exposition design 2003		Retrait d'autorisation distributeurs automatiques	1
Partenariat informatique		Subvention aux habitants des zones foraines bénéficiaires d'un abonnement tl	1
Transfert du refuge de l'USL à la Commune			
Vente et entreprise		<i>A la commission communale de recours en matière d'impôt et de taxes spéciales</i>	
<i>Impôt</i>		Impôt sur les divertissements	1
Suite à donner au non-versement de l'impôt sur les divertissements perçu auprès du spectateur		Taxe de raccordement	2
		Taxe d'enlèvement de la ferraille	1
<i>Personnes morales</i>		<i>A la Conférence des directeurs de police</i>	
Statuts du comité d'organisation des championnats du monde de tennis de table Lausanne 2005		Refus d'autorisation pour un central d'appel	1
Statuts du comité d'organisation du grand prix des villes sportives 2003		<i>Au Tribunal administratif</i>	
<i>Poursuite</i>		Abattage d'arbres	1
Retrait de commandements de payer		Bons de transport à prix réduit	1
		Cession du central d'appel des taxis	1
<i>Procédure</i>		Ecimage d'arbres	1
Droit de recours contre un prononcé du juge en matière de contravention		Fête foraine 2002	3
Intervention comme partie civile dans des procès pénaux		Mise au provisoire	1
		Refus de manifestation	1
<i>Procédure disciplinaire</i>		Signalisation	2
Obtention d'avantages matériels, utilisation du personnel et du matériel communal		Taxe de raccordement	
<i>Réclame</i>		<i>Au juge de paix</i>	
Pose de giganto		Appel en cause	
<i>Règlements</i>		Procédure de preuve à futur	
Règlement sur les archives		<i>Au Tribunal d'arrondissement</i>	
Règlement général de police : modification faisant suite au refus d'approbation de l'Etat		Action en rectification du certificat de travail	1
Règlement sur les constructions : mise à jour		<i>Au Tribunal des baux</i>	
Règlements sur les établissements publics		Forme du congé et prolongation de bail	1
Règlement pour le personnel : examen de modifications diverses		<i>Au Tribunal fédéral</i>	
<i>Responsabilité civile</i>		Autonomie communale en matière des taxis	1
Pour harcèlement		Autonomie communale, domaine public	1
De l'inspecteur des chantiers pour des installations temporaires		Cession du central d'appel des taxis	1
<i>Taxes</i>		Dépens	1
Taxes et émoluments perçus par la police du commerce			
B/ PROCÉDURES OUVERTES EN 2002		C/ PLAINTES PÉNALES	
<i>A la Municipalité</i>			
Abattage d'arbre (Réexamen)	1		
Incorporation dans la protection civile	1		

	2001	2002
Graffiti	75	72
Dommages à la propriété	136	118
Incendies	1	3
Délit manqué d'incendie volontaire	—	1
Vols	11	13
Vols avec effraction	8	21
Tentatives ou délits manqués de vols avec effraction	7	15
Vols par introduction clandestine	—	7

Alarmes fallacieuses	—	—
Violation de domicile	—	1
Profanation de tombes et dommages à la propriété	1	—
Escroquerie et faux dans les titres	1	—
Délits manqués de vol par introduction clandestine	—	2
Entrave aux services d'intérêt général et émeute	—	—
Fausse coupure	1	—
Dépôt sauvage de pneus	1	—
Utilisation abusive de lignes téléphoniques	—	1
TOTAL	242	254

DI/ COMMISSION DE POLICE

Provenance	Rapports enregistrés		Personnes Dénoncées	
	2001	2002	2001	2002
Police municipale	40 607	41 343	41 180	41 868
Contr. des habitants	68	29	68	29
Gendarmerie	30	44	33	47
TL	308	305	308	305
Totaux	41 013	41 721	41 589	42 249

	Amendes perçues	
	2001	2002
Procédure ordinaire	5 032 181.—	5 106.905.—

	2001	2002
	Demandes de conversion en arrêts	5 573

1.- Des appels	2001	2002
contre des sentences de 2000	12	7
contre des sentences de 2001	68	7
contre des sentences de 2002	—	40
rejetés	9	2
retirés	24	21
prescrits	1	1
réformés	1	—
admis	3	1
admis partiellement	—	—
irrecevables	26	13
défauts	9	—
sans objet	—	1
suspens	7	15

2.- Recours au Tribunal fédéral	2001	2002
contre un jugement du Tribunal de police	1	—
rejeté	1	—
irrecevable	—	—
suspens	—	—

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION

Après une année 2001 bien remplie (lancement du nouveau site internet, relations presse pour plusieurs événements sportifs et le Béjart Ballet Lausanne, notamment), le service de presse et d'information (SPI) s'est recentré, durant l'année 2002, sur la vie politique lausannoise et régionale. Cette période plus «sereine» lui a aussi permis d'affermir les bases de son fonctionnement.

Durant cette première année de législature, le service a coordonné la publication du programme de la Municipalité pour les années 2002-2005. La rédaction de l'Agenda 21 lausannois en constitue le grand thème fédérateur; dans ce cadre, le SPI est associé étroitement à *Quartiers 21*, le volet participatif de cette démarche. Deux objets soumis en votation populaire ont fait l'objet d'une large campagne d'information: le référendum sur le projet de réaménagement de la rue Centrale (votation communale) et le m2 (votation cantonale). Une information régulière sur l'avancement des travaux de «Tridel» (projet voté le 23 septembre 2001) a également été réalisée. Par ailleurs, Lausanne Région, le canton de Vaud et la Ville de Lausanne se sont engagés dans le projet-pilote «Agglomération lausannoise», répondant au programme lancé par la Confédération. Le SPI, le SEGRE et le service d'urbanisme ont été mandatés pour participer à cette vaste étude devant définir les tâches et compétences d'une future agglomération lausannoise.

L'année 2002 a aussi été mise à profit pour renforcer l'équipe des collaborateurs du service, afin qu'il puisse répondre à tous ses engagements. Deux collaborateurs (1,6 ETP) ont rejoint l'unité internet, dont un graphiste en charge de la création de nouvelles pages et de l'aide aux services. Une adjointe à 80 % a été engagée pour assurer la rédaction de textes pour le syndic et de divers articles pour les publications réalisées par le service. Par ailleurs, le SPI a lancé une réflexion sur la politique de communication interne, en proposant un avant-projet au groupe de travail GePeL, qu'il préside. La volonté de développer une culture d'entreprise cohérente et transversale s'est manifestée en 2002 par l'édition régulière de la nouvelle formule du journal La Ville Ensemble.

INFORMATION AUX MÉDIAS

L'unité médias du service de presse et d'information assure le maintien d'étroits contacts entre les représentants des médias et les membres de la Municipalité, ou de l'administration communale.

Points de presse de la Municipalité

Les points de presse hebdomadaires permettent de communiquer rapidement les décisions prises par la Municipalité. Tous les dossiers traités ne font pas systématiquement l'objet d'une décision hebdomadaire et l'Exécutif se réserve la possibilité d'annuler sa rencontre avec la presse au dernier moment, plutôt que de solliciter les journalistes pour des informations de moindre importance.

Tous les préavis et rapports-préavis ainsi que la plupart des sujets importants sont l'objet d'un communiqué de presse. En cas d'annulation du point de presse, les communiqués peuvent être simplement diffusés par

mail. Ils sont de toute façon publiés sur le site web de Lausanne.

Au total, 20 des 51 points de presse hebdomadaires prévus en 2002 ont été confirmés et 39 sujets ont été présentés : 11 par Administration générale et finances, 2 par Sécurité publique, 10 par Culture, sports, patrimoine, 3 par Travaux, 1 par Enfance, jeunesse et éducation, 10 par Sécurité sociale et environnement et 2 par Services industriels. Les 39 objets étaient accompagnés d'un communiqué; 23 concernaient des préavis ou des rapports-préavis.

Conférences de presse

Le SPI a participé à l'organisation de conférences de presse spécifiques en collaboration avec les directions et leurs services : remise du prix Lausanne Entreprendre 2002, projets architecturaux primés pour la Maison du sport international et le stade de la Pontaise, présentation des comptes 2001 et du budget 2003, rentrée scolaire, journée européenne «en ville, sans ma voiture» du 22 septembre en collaboration avec le délégué aux piétons, étiquetteEnergie, réhabilitation de l'flot Riponne-Tunnel, entrée en activité de l'unité socio-éducative de terrain UnISET, bicentenaire des vins de la Ville, sortie du guide Gallimard «Lausanne et le Léman», avancement des travaux de la nouvelle usine d'incinération des déchets «Tridel», etc.

Tout au long de l'année, plusieurs sujets ont jalonné la vie politique et médiatique lausannoise : la fermeture des abattoirs de Malley, le projet de réaménagement de la rue Centrale lié à la réhabilitation du Rôtillon, l'audit du contrôle cantonal des finances sur le centre social régional, l'engagement de la Ville pour le m2 et le Lausanne-Sports, la réorganisation de la gestion des taxis lausannois, notamment.

Autres prestations

En 2002, le service a émis 132 communiqués de presse et envoyé 49 invitations aux représentants des médias.

Le SPI a assuré un service de presse à l'occasion des votations communales du 22 septembre 2002 (référendum sur la rue Centrale), ainsi que de la 18^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, qui s'est déroulée les 12 et 13 décembre 2002 à Beaulieu.

D'autre part, les expositions au Forum ou dans les combles de l'Hôtel de Ville ont nécessité la rédaction d'invitations, communiqués et l'organisation d'autant de vernissages-presse.

Le service est représenté au sein de la Commission des archives filmiques, chargée d'immortaliser les événements majeurs de la vie lausannoise. Il a participé au groupe de travail «Communication» de la commission de coordination de la Journée du 22 septembre «en ville, sans ma voiture». Avec le service des études générales et relations extérieures (SEGRE), le SPI représente la Ville de Lausanne au sein des groupes visant à la promotion du m2 et de *Quartiers 21*. En collaboration avec le SEGRE et le service d'urbanisme, il

participe au groupe technique du projet-pilote «Agglomération lausannoise».

Manifestations sportives

Le SPI a assuré, du 14 au 20 janvier 2002, le service de presse des championnats d'Europe de patinage artistique. 250 représentants des médias ont été accrédités émanant de la presse écrite, radios, sites internet, TV et photographes. 25 nations ont retransmis des images télévisées dans le monde entier réalisant ainsi la promotion de Lausanne. Le SPI a également fait partie du comité d'organisation de l'étape lausannoise du Tour de Romandie, qui s'est déroulée le 5 mai 2002.

INFORMATION AU PUBLIC

Bureau d'accueil

Fidèle à sa mission, le bureau d'information au public (BIP) accueille, renseigne, oriente ou guide Lausannois et hôtes de passage. Aux Escaliers du Marché, le BIP collabore étroitement avec les différents services communaux, comme avec différentes institutions ou associations d'utilité publique.

La promotion de ses activités, à travers différentes opérations promotionnelles (affichage, annonces, sachets de sucre, etc.), s'est poursuivie en 2002.

En outre, les collaborateurs du BIP ont organisé deux conférences de presse liées à leurs activités : la conférence annuelle des musées lausannois (communaux, cantonaux et privés) et celle de l'édition 2002 de «Entrée libre pour un été». Ils ont également participé à la réflexion sur le nouveau concept de présentation du SPI, lié au futur déménagement du service à l'hôtel de Seigneux.

Demandes diverses

En augmentation croissante depuis quatre ans, la fréquentation de ce bureau a encore progressé de près de 7 %. Ses trois collaboratrices ont répondu à 7 128 sollicitations (appels téléphoniques, visites, correspondances et e-mails), soit une moyenne de 594 prestations mensuelles. 5 553 réponses directes ont été données et 1 660 demandes aiguillées vers d'autres instances. 3 769 demandes concernaient la vie lausannoise; 5 293 documents (brochures, Journal communal, dépliants, plans, etc.) relatifs aux activités lausannoises ont été distribués; 107 demandes concernaient le Journal communal, 251 les autorités cantonales et 2 947 avaient trait à divers sujets. Enfin, 615 demandes de nature touristique ont trouvé leur réponse au BIP.

Spectacles et manifestations

Le guichet Billetel a généré 7 037 demandes (réservations et vente de billets) – soit 1 270 opérations de moins qu'en 2001. Cette forte diminution est due aux pannes répétées, dès le mois de septembre, du nouveau système informatique mis en place par la société GlobalOrchestra, mandatée par la Coopérative Billetel.

Ces dysfonctionnements ont abouti à la fermeture provisoire de la billetterie le 28 octobre 2002.

Publications

Journal communal de Lausanne

Distribué gratuitement à chaque ménage lausannois par le Bureau vaudois d'adresses, le Journal communal de Lausanne (JCL) donne six fois l'an un reflet de la vie de la cité et de l'administration communale. Les autorités s'expriment dans ces pages – par ailleurs ouvertes aux Lausannois : en 2002, directions et services ont répondu à 13 questions de lecteurs dans le cadre du «forum lausannois».

Six thèmes auxquels la Municipalité a souhaité donner un éclairage particulier ont été traités sous la forme de dossiers : «Le temps des sapeurs-pompiers» (N° 83 - février); «Tourisme : ils aiment Lausanne, et vous ?» (N° 84 - avril); «Législature 2002-2005 : à l'enseigne du développement durable» (N° 85 - juin); «Sortir en ville, la nuit» (N° 86 - août); «Il roulera pour vous» (N° 87 - octobre); «Impôts : ce qui change en 2003» (N° 88 - décembre). Les deux derniers numéros, consacrés au m2 et à la nouvelle taxation fiscale, touchaient une actualité plus large que celle strictement lausannoise : ils entraient dans la campagne d'information menée en collaboration avec le canton.

Par ailleurs, la Chambre consultative des étrangers de Lausanne (CCEL) a réalisé et financé un supplément «Cosmopolitus» de quatre pages, encarté dans l'édition d'octobre du Journal communal. Sous le thème des clandestins, différents aspects ont été abordés : politique communale, conditions d'existence, projet de Loi fédérale sur les étrangers, Forum de l'Hôtel de Ville de novembre intitulé «Clandestines», notamment.

Autres publications

Comme chaque année, le SPI a mis à jour les différentes brochures qu'il rédige et publie : «Une manifestation à organiser»; «L'administration communale – mode d'emploi»; «Allons-y» qui connaît toujours un vif succès. En 2002, le bulletin des musées a fait peau neuve, en deux temps : dès février, il était édité en couleur, et son nombre de pages augmentait; en juin, la publication s'enrichissait d'une partie magazine de huit pages, «... et en coulisse», s'ouvrant à la vie des musées.

Toutes ces brochures, distribuées gratuitement, sont diffusées auprès d'un large public et participent à la communication générale de la Ville de Lausanne.

Inaugurée en décembre 2001, la nouvelle formule du journal interne La Ville Ensemble a séduit de nombreux collaborateurs. A raison de quatre numéros par année, cette publication participe au renforcement d'une culture d'entreprise propre à l'administration communale. Gestion des ressources humaines, nouveautés dans les directions, innovations et conseils, portraits, sans oublier un «Sous la loupe» traitant d'un sujet d'actualité : la vie administrative a été éclairée en 2002 sous ses aspects les plus marquants au fil des numéros.

INTERNET - WWW.LAUSANNE.CH

Après les efforts consentis pour le développement du nouveau portail lausannois, l'unité internet a trouvé en 2002 son rythme de croisière. La nouvelle organisation mise en place porte ses fruits, fondée sur une application informatique partagée permettant à tous les services communaux et à Lausanne Tourisme de présenter leurs informations et d'offrir certaines prestations sur internet.

De mars (début du recensement) à décembre 2002, plus de 4000 pages, nouvelles ou mises à jour, ont été publiées après validation par les deux webmasters du SPI, chargés de veiller à la cohérence et à la bonne marche du site. Les webmasters ont également aidé plusieurs services à développer leur offre sur internet, par exemple routes et voirie et la présentation hebdomadaire des chantiers lausannois (www.lausanne.ch/chantiers), la déléguée à l'enfance et l'organisation des pédibus (www.lausanne.ch/pedibus), ou jeunesse et loisirs qui a confié à une stagiaire la présentation de ses activités (www.lausanne.ch/jeunesse_loisirs). Des cours ont été organisés pour former des collaborateurs du service des sports et des musées communaux à l'utilisation du GDA (le logiciel de gestion de site) afin qu'ils puissent actualiser régulièrement les informations sur les manifestations et les expositions qu'ils mettent sur pied.

Evaluation

Au début 2002, une évaluation, conduite par l'unité d'évaluation et de conseil de la Ville, a permis de mieux cerner l'impact du travail accompli et le degré de satisfaction des utilisateurs. Deux sondages ont été effectués : l'un auprès des internautes, sur la base d'un questionnaire publié sur le site, et l'autre auprès des services communaux. Du premier se dégage «une satisfaction générale face à un site fort bien perçu», considéré comme le portail de Lausanne et de la région (cf. www.lausanne.ch/evaluation). Les principaux griefs des internautes portent sur le choix des couleurs (noir et rouge) et la lenteur d'affichage pour les utilisateurs de Macintosh.

Les couleurs sont aussi critiquées par les services communaux, mais sur le fond, ceux-ci se montrent globalement satisfaits des informations à disposition, qu'ils consultent régulièrement, notamment la partie «officielle», l'agenda et les actualités. La plupart des services souhaiteraient améliorer leur offre.

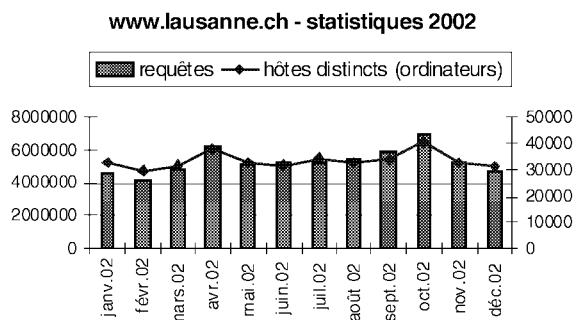
Statistiques de consultation

De nouveaux outils statistiques ont été installés pour mesurer la fréquentation du site, la provenance des utilisateurs, les rubriques et les pages les plus consultées. Les chiffres confirment la place importante qu'occupe désormais internet dans le domaine de la communication.

Entre 30 000 et 40 000 ordinateurs différents (hôtes distincts) se connectent chaque mois à lausanne.ch, ce qui représente un nombre d'utilisateurs réguliers ou

occasionnels certainement beaucoup plus élevé, car un ordinateur peut en cacher plusieurs dizaines ou centaines d'autres, notamment dans les grandes entreprises où toutes les connexions passent par un même serveur.

Le nombre de pages consultées mensuellement se chiffre en millions.



Les internautes consultent beaucoup la rubrique agenda et sont très attirés par les grandes manifestations sportives et culturelles. Les pics de fréquentation relevés en avril et en octobre sont d'ailleurs dus à l'intérêt porté aux 20 km de Lausanne et au Lausanne Marathon. Les informations pratiques comme les possibilités d'hébergement, de logement, le plan de ville ou les indications destinées aux personnes souhaitant s'établir à Lausanne sont parmi les plus recherchées. Sur le plan officiel, les communiqués de presse et les offres d'emploi de l'administration communale sont très demandés. Parmi les sites des services communaux, ceux de la bibliothèque municipale, de la police et du contrôle des habitants sont les plus visités.

Guichet virtuel suisse

En 2003 s'ouvrira le guichet virtuel suisse www.ch.ch, un projet impliquant la Confédération, les cantons et les communes. La déléguée internet a participé aux travaux préparatoires du groupe de suivi à Berne et du comité vaudois. Elle est chargée d'assurer les liens entre www.ch.ch et le site de la Ville de Lausanne.

SERVICE DE LA RÉVISION

Au cours de l'année 2002, le service de la révision a principalement effectué les tâches suivantes :

Contrôles internes

Vérifications :

- par sondages dans les 7 directions, des factures fournisseurs, avant les procédures de paiement.

Audit :

- audit du système de facturation de l'Office de signalisation urbaine;
- audit, orienté procédures, du bilan 2001 de la Ville;
- audit des procédures liées au traitement informatique de la comptabilité communale (processus et autorisations d'accès);

- audit du CSR Lausanne (interrompu sur décision municipale);
- réactualisation du cheminement des procédures de gestion des encaissements en relation avec le stationnement.

Assistance :

- à divers services, pour les aspects de sécurité financière, lors de la mise en place ou de la modification d'activités, par exemple :
 - au service immobilier, introduction de fonctionnalités dans le programme de gestion immobilière OFIGER;
 - au service du personnel et des assurances, validation des flux liés au progiciel «RH» - ressources humaines;
 - au service de la police du commerce, à l'occasion d'une enquête pour le contrôle de la perception de l'impôt sur les divertissements.

Contrôles externes

Vérifications :

- des comptes annuels de sociétés immobilières et de fondations;
- des comptes annuels de divers organismes et institutions subventionnés de manière prépondérante par la Ville;
- des comptes 2001 de la Caisse de Pensions de la Commune de Lausanne;
- des comptes d'organismes bénéficiant d'une aide financière casuelle de la Commune;
- contrôles spécifiques de manifestations sportives et autres organisées à Lausanne;
- du coût de construction et des impenses d'amélioration d'immeubles construits sur des terrains communaux mis à disposition sous la forme du droit distinct et permanent de superficie.

SERVICE FINANCIER

Dès le 1^{er} janvier 2002, suite à la suppression de la Direction des finances, le service financier a été rattaché à l'Administration générale et finances. Cette mutation a entraîné des conséquences importantes au niveau de la comptabilité de direction. En effet, celle-ci s'occupait principalement des services de la Direction des finances et, dès 2002, elle traite les affaires comptables de la nouvelle direction Culture, sports et patrimoine. En raison de l'accroissement de la masse de travail qui en découle, la Municipalité a accepté l'engagement d'une personne supplémentaire avec un taux d'activité de 50 %.

Durant l'année 2002, le service financier a participé aux opérations suivantes, en plus de ses tâches habituelles, à savoir :

- l'ensemble des modifications structurelles de l'Administration communale introduites au 1^{er} janvier 2002 a rendu obligatoire une révision du plan comptable

et l'ouverture de nouveaux comptes. Pour éviter une perte totale des historiques, ceux-ci ont été partiellement transférés avec le concours du fournisseur du logiciel GEFI

- contrôle général entrepris par l'Administration fédérale des contributions en matière de TVA, au sein de l'Administration lausannoise
- poursuite de l'opération EtaCom (nouvelle répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les communes)
- étude de financement du métro M2
- étude de financement de Tridel (usine d'incinération des déchets)
- rapport annuel de gestion de la Caisse de pensions
- nouvelle présentation des préavis relatifs aux crédits supplémentaires 1^{er} et 2^e séries
- révision annuelle de la notation financière par Standard & Poor's (note confirmée AA-)
- affinements et compléments au programme informatique de comptabilité GEFI
- conclusion de quatre emprunts à long terme pour un montant global de 375 millions au taux moyen de 3.8 % (frais compris) et remboursement de seize emprunts pour un total de 201 millions de francs au taux moyen de 6.2 % (frais compris)
- négociation de 101 avances à court terme (1 à 60 jours), totalisant 1.2 milliard de francs au taux moyen de 1.37 %
- assainissement financier de Jeunotel SA
- gestion comptable de la Maison du sport international, de Boisy TV SA et de DigiTV SA
- élargissement des possibilités de payer les prestations communales au moyen de deux nouvelles cartes de crédit
- étude et début de réalisation d'un programme informatique pour la gestion permanente des dépenses d'investissements
- étude et proposition d'une solution nouvelle pour la gestion des subventions / réponse à la motion Jean-Yves Pidoux.

SERVICE DES IMPÔTS, DE LA CAISSE ET DU CONTENTIEUX

IMPÔTS

Le bureau des impôts effectue les tâches suivantes :

- établissement, mise à jour des rôles d'impôts des contribuables lausannois;
- collaboration avec l'Administration cantonale des impôts en matière d'assujettissement, de taxation, de répartitions, d'exonérations et de remises d'impôt;
- réception du public, renseignements et conseils fiscaux, statistiques;
- secrétariat de la commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales.

Rôle des contribuables

	31.12.2001	31.12.2002
Rôle ordinaire	69 722	69 549
Tableau supplémentaire	3 113	3 068
Rôle des indigents	364	0
Rôle de l'impôt à la source	6 726	7 554
Rôle des étrangers sans activité	245	215
Rôle des propriétaires de chiens	3 298	3 239
Contribuables avec domicile régulier hors Lausanne	6 300	6 407

Par mesure de simplification de gestion, tous les indigents ont été portés au rôle ordinaire au 1^{er} janvier 2003 sans incidence fiscale. En revanche, ils n'apparaîtront plus désormais dans la statistique.

Commission communale de recours

La question de l'organisation du secrétariat de la commission de recours en matière d'impôts et taxes communaux demeure en suspens. Le bureau du Conseil communal, compétent en la matière, a décidé d'attendre le résultat d'affaires actuellement en cours auprès du Tribunal administratif avant de se prononcer sur l'opportunité du rattachement du secrétariat de la commission à un service de l'administration.

CAISSE

La caisse centralise tous les paiements et encaissements de la Commune, à l'exception de ceux des services industriels. Le personnel est chargé de l'encaissement des recettes journalières des services communaux. Il assure également un important service de guichet (versements ou encaissement en espèces).

CONTENTIEUX

Le bureau du contentieux est chargé du recouvrement des créances de la Ville, de l'Agence communale d'assurances sociales et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des sommes dues aux Services industriels et des prétentions fiscales gérées par la Recette de l'Etat.

Il procède auprès des instances judiciaires compétentes : offices des poursuites et faillites, justice de paix, tribunaux, etc. à qui fr. 802 655.85 de frais ont été avancés en 2002 pour obtenir, par voie d'exécution forcée, que les débiteurs s'acquittent de leur dû.

Le nombre de cas remis au contentieux en 2002 (52 392) est en légère augmentation par rapport à l'année précédente (51 369), ceci dans un volume général toujours élevé qui est le reflet de la situation économique demeurée morose.

Dans ce contexte, le nombre de poursuites introduites (14 798) est en forte augmentation (+ 48,9 %) tout comme celui des demandes de saisies (+ 74 %). Une partie de cette augmentation est liée à un important effort, à l'aide de personnel auxiliaire, de résorption des retards accumulés au moment de la mise en route de Cash in (logiciel gestion contentieux). Les plans finan-

ciers sont toujours privilégiés; nous constatons qu'ils sont cependant moins respectés. D'une manière générale, les opérations menées aux divers stades des procédures de recouvrement ont fortement augmenté.

Les volumes d'opérations enregistrés dans notre activité, auxquels s'ajoutent complexification des affaires et rapports tendus avec les clients-débiteurs (plus de 16 900 appels téléphoniques), représentent une pression accrue pour nos collaborateurs. Nous regrettons de ne pas pouvoir toujours consacrer à la formation de nos équipes, le temps nécessaire qu'exige

le maintien de compétences toujours plus importantes.

Nous relevons qu'au cours de la période écoulée notre service a recouvré près de trois fois plus de capitaux qu'il n'en a défalqué. L'augmentation constante du nombre d'actes de défaut de biens délivrés par les offices de poursuites nous laisse pourtant à penser qu'à l'avenir, notre taux général de recouvrement pourrait baisser.

Compte tenu des dossiers en cours au 1^{er} janvier 2002, le bureau du contentieux en a suivi 82 224 en 2002 pour un montant total de quelque fr. 34 330 000.—.

Contentieux - résumé d'activité

	2001	2002
Factures à recouvrer	7 949	9 100
Bordereaux AVS à recouvrer	2 540	1 864
Sentences municipales	40 314	41 424
Poursuites introduites	9 938	14 798
Saisies requises	5 217	8 892
Ventes requises	75	67
Contrevenants insolvables dénoncés pénalement	5 573	6 605
Requêtes d'expulsion pour loyer impayé	33	42
Exécution forcée desdites	6	25
Plaintes pénales	16	32
Requêtes de faillite	0	0
Requêtes de mainlevée, sommaires ou ordinaires	541	462
Plans financiers accordés	1 227	1 397
Téléphones	9 342	16 950
Guichets	860	998
Soldes au 01.01.	fr. 13 656 330.66	fr. 15 301 673.35
corrections	fr. ./ 153 440.90	fr.
Mandats	fr. 17 551 750.48	fr. 17 626 341.69
Frais de procédure avancés	fr. 608 284.25	fr. 802 655.85
Emoluments de recouvrement	fr. 484 990.00	fr. 528 550.00
ADB à recouvrer	fr. 90 490.15	fr. 70 916.40
Montant à percevoir	fr. 32 238 404.64	fr. 34 330 137.29
Montant des créances extournées	fr. 622 288.90	fr. 895 952.34
Montant des créances défalquées	fr. 3 026 213.15	fr. 5 153 974.47
Montant des créances recouvrées	fr. 13 288 229.24	fr. 13 283 489.46
Solde au 31.12.	fr. 15 301 673.35	fr. 14 996 721.02